

# n'tic

MAGAZINE

N°63  
Non destiné  
à la vente  
GRATUIT

MAGAZINE GRATUIT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES | N°63 | Fév 2011 | [www.nticweb.com](http://www.nticweb.com) | ISSN 1112-8178

## Téléchargement illégal

# QUAND INTERNET DEVIENT SOURCE DE PIRATAGE

p. 23

### news

**Les cybercafés en Algérie:  
des espaces en voie de  
disparition**

p. 08

### mobile

**Les meilleures applications  
gratuites du mois**

p. 39



**condor**  
Informatique



SERVER

LAPTOP

NETBOOK

DESKTOP

ALL IN ONE

Centre Al Qods Niveau M1 Chéraga. Alger Tel: +213 21 34 14 95/96/97 Fax: +213 21 34 14 98

[www.condor.dz](http://www.condor.dz) ONYX 3075



SMART TV Join in.



**Samsung Smart TV**  
Une experience enrichie de la TV

# Editorial

**Nassim LOUNES**  
Rédacteur en chef

Chères lectrices, chers lecteurs,

Le piratage a pris ces dernières années une dimension très inquiétante dans le monde et dans notre pays spécialement, où il n'existe pas de loi spécifique qui régit les questions du téléchargement illégal de contenus sur Internet et du droit d'auteur. Ce vide juridique encourage les internautes à recourir à la contrefaçon sans avoir peur des conséquences. Le marché parallèle en profite : il n'y a qu'à voir le nombre de films en DVD, de CD ou de logiciels piratés que l'on trouve partout en vente à des prix dérisoires. Evoquons également le phénomène Dreambox, qui permet d'accéder gratuitement à des centaines de chaînes TV payantes grâce à Internet. En outre, la fin soudaine de MegaUpload, le 13ème site le plus visité dans le monde avec 50 millions de visiteurs par jour, nous a amené à concevoir ce dossier qui vous prouvera que le piratage a encore de beaux jours devant lui.

Retrouvez également dans ce numéro vos rubriques habituelles avec un Social Web dédié à la Timeline de Facebook qui déchaîne la Toile et qui est vécue comme un véritable chamboulement par la plupart des facebookeurs, un Webdialna consacré au tout nouveau venu sur la Toile algérienne, NessNews, et une rubrique Jeux Vidéo qui vous dira tout sur la saga Football Manager et sur le... Glitch.

Excellente lecture à tous et à très bientôt.



# n'tic

 MAGAZINE

N'TIC Magazine, une édition **Med&Com**  
27 Rue Ahmed Kara - Said Hamdine - Bir Mourad Rais  
Alger  
Tél. : +213 21 40 54 82  
Fax : +213 21 40 54 83  
E-mail : Info@medncom.com

## DIRECTION

Directeur de publication : Nassim LOUNES

## REDACTION

Samia ADDAR KAMECHE : samia@medncom.com  
Nassim LOUNES  
Mehdi MOBAREK  
Kamel RAHMOUNI  
Driss MERABTENE  
Shérazade ZAIT  
Oussama ZIOUCHI  
Sara Nadia MEHCHEM

## PUBLICITÉ

Service commercial : +213 21 40 54 82

## FABRICATION

Responsable artistique : Khaled DJEBLOUN  
Infographie : Fayçal MOUHOUBI  
Photogravure et Impression :  
Roto Algérie : 0661.93.18.80/81/82

## DISTRIBUTION

Med&Com : info@medncom.com  
Anep Messagerie Express

## SITE WEB

Khaled DJEBLOUN, Samia ADDAR,  
Driss MERABTENE

© n'tic magazine 2009, Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite. Cette copie peut être utilisée dans le cadre de la formation permanente.

Retirage et citations Toute utilisation à des fins commerciales de notre contenu éditorial doit faire l'objet d'une demande préalable.



L'info des tic en 1 clic !  
[www.nticweb.com](http://www.nticweb.com)

 [facebook.com/nticmag](http://facebook.com/nticmag)

 [@NticMagazine](https://twitter.com/NticMagazine)

 [youtube.com/nticwebtv](http://youtube.com/nticwebtv)

 [lecteurs@nticweb.com](mailto:lecteurs@nticweb.com)

Publicité

[www.dzhebergement.com](http://www.dzhebergement.com)

## Hébergement de sites web

### Efficace et pas cher

à partir de  
**4700 DA**  
par an



@ la source de l'information

1<sup>ère</sup> plateforme de veille presse en Algérie



n°63

**actualités**

- 06. L'Algérie accueille son premier Algeria Web Awards
- 08. Les cybercafés en Algérie : des espaces en voie de disparition ?
- 10. Du support papier à l'édition numérique : la longue marche de la presse algérienne
- 12. Condor inaugure un showroom à Khemis Miliana et Boumerdès
- 12. L'Eepad veut se repositionner : retour gagnant ou pétard mouillé ?

**télécom**

**news**

- 13. Le concours Média Star de retour
- 13. Sonatrach pourrait entrer dans le capital de Djezzy
- 14. Analyse: l'obsolescence programmée, pivot de la fracture numérique

**opérateurs**

- 17. Djezzy lance Hanout Maker
- 17. Mobilis lance BlackBerry MobiCorporate Bis
- 17. Nedjma récompense ses points de vente et co-distributeurs

**it**

**news**

- 18. Microsoft Algérie va former 440 diplômés en informatique
- 19. Les pathologies liées à l'utilisation des tablettes

**nouveautés**

- 20. Du nouveau pour votre (future) voiture
- 21. Adobe lancera bientôt Adobe Creative Cloud

**dossier**

- 24. Fin de MegaUpload : retour à l'âge de peer ?
- 27. Le marché algérien des logiciels envahi par les contrefaçons

# Sommaire

magazine gratuit des nouvelles technologies



p. **23**



p. **10**



p. **32**

**28. Piratage des applications, un phénomène de masse**

**29. Internet, outil pour pirater des chaînes TV**

**30. Internet et droits d'auteurs: un défi majeur pour les législateurs**

## mobile

### news

**32.** Huawei Telecom Algérie: de nouvelles solutions entreprises

**33.** Téléphoner au volant: ce que risquent les conducteurs algériens

**34.** Nokia, toujours numéro un

**35.** Entretien avec Dana Adnani, Responsable Communication Nokia Afrique Du Nord

### nouveautés

**36.** Le premier téléphone triple SIM par LG

**37.** Entretien avec Salima Bouhaddi, directrice marketing LG Mobile Algérie

**38.** Samsung lance son Player Mini 2

**39.** Les meilleures applications gratuites du mois

## social web

**40.** Nul n'échappera à la Timeline !

## webdialna

**42.** NessNews, le média citoyen algérien

## loisirs numériques

### jeux vidéo

**44.** Le Glitch en cours de démocratisation

**46.** Football Manager

### cinéma

**47.** Les sorties du mois de février

## trucs et astuces

**48.** Faire des vidéos d'écran en toute simplicité

## internet pratique

**49.** La première plateforme de photos collaboratives

## détente

**50.** Insol-IT des TIC



p. **50**

## L'Algérie accueille son premier **Algeria Web Awards**

■ Avec comme objectif de récompenser les acteurs algériens qui contribuent chaque jour au développement et à l'amélioration du web algérien, le Club Scientifique de l'ESI a décidé de mettre sur pieds le tout premier Algeria Web Awards.

# ALGERIA WEB AWARDS



Plusieurs choses importantes à retenir. Tout d'abord, une adresse : **http://www.algeriawebawards.org/** C'est ici que les sites web algériens souhaitant participer au tout premier Algeria Web Awards devaient déposer leur candidature. Ensuite, des dates. Les inscriptions ont démarré depuis le 12 janvier déjà et se sont clôturées le 20 février. Les finalistes de chaque catégorie seront connus le 15 mars et tenteront leur chance lors de la grande finale le 31 mars.

Ce n'est un secret pour personne, le contenu algérien reste encore très limité (que ce soit en quantité et en qualité) malgré les efforts de bon nombre d'acteurs qui œuvrent au quotidien pour améliorer ce domaine, et malgré aussi la croissance du nombre d'internautes en Algérie. C'est ce qui a motivé l'équipe du CSE à organiser cette compétition. Le meilleur contenu web algérien sera ainsi récompensé sous différentes formes: site web, forum, blog, page sociale. Dans chacune de ces catégories, un gagnant. L'équipe organisatrice est composée de AZOUAOU Faïçal, Enseignant-chercheur à l'ESI; BENMERAR

Mohamed Said Karim, BOUGUEROUA Sana et LALAOUI Nasreddine, trois élèves-ingénieurs très dynamiques de cette même grande école; et Lyes LAMRI, cadre chez Microsoft Algérie.

Moussa Benhamadi, Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, a d'ailleurs encouragé tous les acteurs du Web à s'impliquer dans le développement du contenu algérien, ayant lui-même reconnu que les efforts de son ministère ont été plus orientés vers l'infrastructure avec notamment la création du cyberparc de Sidi Abdellah. « Nous nous sommes intéressés beaucoup plus à l'infrastructure qu'à la construction d'un contenu que nous nous attelons à dynamiser dans l'objectif de créer des activités dans les TIC et d'encourager les jeunes compétences à lancer leurs start-ups. Nous encourageons les Algériens, d'ici ou d'ailleurs, à soumettre leurs projets à évaluation en vue d'un financement par le FAUDTIC », a déclaré M. Benhamadi lors de ses différentes interventions.

A.S.

## La **3G** lancée une fois le dossier Djezzy réglé !

■ C'est en marge de l'audience accordée au Ministre de l'industrie, de l'énergie et du tourisme espagnol que Moussa Benhamadi est revenu sur le lancement de la 3G qui se fait tant attendre.

Pour le Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, la 3G sera lancée en Algérie une fois le dossier Orascom Telecom Algérie réglé. « Nous attendons qu'OTA Djezzy, dont le dossier se trouve au niveau du ministère des Finances, soit à jour pour que nous puissions lancer la 3G. Le projet de la 3G est prêt. Nous avons la possibilité de lancer immédiatement la 3G, nous temporisons par souci d'équité », a déclaré Moussa Benhamadi.

Toujours d'après le Ministre, son département « ne veut pas créer une différenciation entre les opérateurs de téléphonie mobile en Algérie. Si nous lançons maintenant la 3G, nous courons le risque de priver et d'handicaper des citoyens algériens abonnés à Djezzy ». Des abonnés estimés quand même à 16 490 690.

A.S.

# algeri**elle**

## L'Algérie au féminin



Mode Santé Société Cuisine Et bien plus

www.algerielle.com



## Les cybercafés en Algérie

Kamel RAHMOUNI ■

# DES ESPACES EN VOIE DE DISPARITION ?

■ Après avoir été présentés comme des espaces d'ouverture vers le monde à travers le Web, les cybercafés en Algérie sont sur le chemin du déclin. Un constat unanime fait par les internautes et les propriétaires de cybers. Comment en est-on arrivé là ? Y a-t-il une volonté d'organiser ce secteur ou de s'en débarrasser ? Décryptage.



Les cybercafés ont vu le jour pour palier au manque de PC et la cherté de l'accès à Internet. C'était en 1997 où le PC coûtait presque 100 000 DA, ce qui était loin des possibilités des entreprises et des familles. Il fallait trouver une solution pour permettre aux citoyens de découvrir cette toile riche en informations. En septembre 1997 a été créé le premier cybercafé en Algérie, à Alger Centre plus précisément. Une année après, en septembre 1998, un deuxième cybercafé a vu le jour à Hydra. Le nombre a augmenté d'une manière vertigineuse pour atteindre 5 000 cybercafés depuis 2007, selon un document du Ceneap. Le même document précise que « les propriétaires de cybercafés maintiennent leur activité en attendant l'annonce d'offres intéressantes d'Algérie Télécom ».

### Un déploiement très faible de l'ADSL

Les gérants des cybercafés étaient confrontés à l'époque à des problèmes de deux types : des problèmes communs à ceux rencontrés par les chefs d'entreprises (financement, ANSEJ, recrutement, rentabilité) et d'autres spécifiques à leur activité liés à la connexion Internet qui est chère, instable et avec des coupures fréquentes et un support défaillant de l'ISP unique (Algérie Télécom). Des tentatives de regroupement en association ont eu lieu afin de défendre les intérêts communs mais sans succès. Des appréhensions quant à l'avenir des cybercafés sont apparus avec l'intention de l'Etat de généraliser l'accès à l'ADSL et l'acquisition de PC par les foyers à travers le projet « Ousratic » mais ceci n'a pas affecté en réalité leur activité. Les raisons ? Un déploiement très faible de l'ADSL et l'échec du projet « Ousratic » qui n'a pas eu le succès escompté. La raison est à chercher

du côté des banques qui n'ont pas suivi malgré les assurances du MPTIC. Ces dernières observent toujours des règles prudentielles draconiennes. Les porteurs de projets des TIC sont le plus souvent exclus du système bancaire.

### « Des établissements de divertissement et de spectacles »

Face à la prolifération de ces espaces publics, les autorités ont tenté de maîtriser ce phénomène. Officiellement, l'objectif est de savoir avec exactitude leur nombre mais surtout d'avoir un œil sur ce qui se fait à l'intérieur. Des rumeurs de plus en plus persistantes faisaient état que des jeunes ont été recrutés par des groupes terroristes et que ces lieux sont exploités comme lieux de débauches pour détourner les mineurs. Ainsi, il a été demandé aux gérants de procéder à la déclaration de leur activité. Tout nouveau cybercafé devait disposer de cette déclaration d'existence. « Le ministère de l'Intérieur, en considérant les cybercafés comme espace public au même titre que les salles des fêtes par exemple, a exigé des gérants de régulariser leurs situations en présentant un dossier assez contraignant : certificat de conformité du lieu, hygiène, sécurité, etc », déclare Younes Grar, spécialiste et conseiller en TIC. Visiblement, l'Etat a décidé de resserrer l'étau. Il est impératif selon la loi de fournir 10 copies pour un dossier administratif et technique qui recommande le certificat de conformité de la construction,

des plans de situation du futur cybercafé par rapport au voisinage. Ainsi, les cybercafés sont relégués au regard du législateur algérien à « des établissements de divertissements et de spectacles » ! Cette perception, erronée selon plusieurs analystes, a engendré une situation qui n'encourage pas vraiment la création de ces espaces.

### Comment est défini un cybercafé ?

Jetons un coup d'œil à la loi. Le décret exécutif n° 05-207 du 4 juin 2005 nous fournit la réponse. Le cybercafé est « *un espace public qui met à la disposition des usagers des moyens de communication et d'information permettant d'accéder au réseau internet, à l'effet d'entrer en relation avec des tiers pour des raisons personnelles et/ou professionnelles. Il peut offrir des prestations d'initiation à l'internet et à la messagerie électronique. Il peut être servi au bénéfice exclusif des clients des boissons non alcoolisées et ce, conformément à la réglementation en vigueur* ». Mais trop de règlements, de textes de lois et une bureaucratie étouffante, tout cela met autant de barrières à la création de cybercafés dans notre pays. Les cybercafés ne sont pas considérés comme des lieux où les jeunes peuvent apprendre à communiquer, à résoudre leurs problèmes, à trouver du travail, s'éduquer et à se cultiver. En axant seulement sur les dangers qui peuvent survenir des cybercafés (pornographie, extrémisme religieux, désinformation), les autorités semblent faire fausse route. Certes, il faut sécuriser la Toile et lutter contre le piratage informatique mais en restant juste sur la logique sécuritaire, on isole un pan de notre jeunesse des bienfaits de « **la société de l'information** ».

Les cybercafés ont un rôle moteur dans la politique d'appropriation des TIC par la population et d'inclusion numérique, et de développement des services de proximité. Ils ont pour mission de faciliter l'accès à l'information, de permettre aux populations dans les zones enclavées de rompre l'isolement et de créer des synergies, de permettre la recherche de l'information, de faire de l'alphabétisation numérique et d'offrir un large choix de services à valeur ajoutée par un transfert de savoir faire, en capitalisant les expériences menées ailleurs, par l'incubation et la promotion des initiatives arrêtées dans les dispositifs d'aide à la création de l'emploi (CNAC, ANSEJ, ANGEM). Ils fonctionneront en synergie pour devenir un projet de solidarité numérique. Ces lieux d'accès devront être considérés comme des foyers où le lien social et la solidarité pourront être tissés.

Les cybercafés peuvent être un moyen de s'adresser à la jeunesse pour les impliquer dans la vie politique, culturelle et scientifique en temps réel et avec une écoute permanente. Dans ce contexte, les cybercafés peuvent avoir une influence positive sur les relations entre l'administration et les administrés et sur les politiques de mobilisation et de sensibilisation sociale. Ils peuvent en outre permettre de rendre accessibles en tout lieu et en tout temps les informations publiques comme les formulaires et les guides administratifs, l'organisation et les programmes d'activités des départements ministériels et de mettre en place des procédures on-line pour permettre une meilleure transparence de l'administration, la suppression des interminables déplacements et attentes dans les services administratifs et de meilleurs rapports avec les administrés. Le ministère de l'intérieur veut sensibiliser par

exemple les citoyens à aller voter aux législatives en mai 2012. Or, il n'y a pas meilleur moyen qu'Internet et les cybercafés. En somme, un moyen pour l'amélioration du débat politique et des processus électoraux.

Il faut savoir que la wilaya d'Alger a fermé plusieurs cybercafés et a contribué ainsi indirectement à la suppression de dizaines d'emplois.

### OWASP prend racine en Algérie

La première communauté de sécurité informatique en Algérie s'est formée en décembre, sous la bannière de l'OWASP\*, une organisation internationale présente dans 88 pays, travaillant à promouvoir la sécurité des applications.

Composé d'étudiants en informatique, OWASP Algeria Student Chapter s'est lancé dans un ambitieux programme afin de sensibiliser à la sécurité informatique. OWASP organisera des ateliers du 18 au 25 février, puis participera aux DzWebDays à Constantine du 1er au 3 mars, avec un OWASP Day, le 7 avril à l'université Dr. Yahia Farès de Médéa.

Le grand évènement attendu pour 2012 sera le BSides Algiers, un évènement autour de la sécurité informatique, qui se tiendra les 4 et 5 mai. Les professionnels de la sécurité, hackers, chercheurs, étudiants, mais aussi toute personne passionnée par le sujet sont invités à participer à l'évènement. Des conférences, ateliers, compétitions et espaces ouverts de débat seront au programme.

\*OWASP pour Open Web Application Security Project ([www.owaspalgeriasc.org](http://www.owaspalgeriasc.org))

D.M.



## Du support papier à l'édition numérique

Kamel RAHMOUNI ■

## LA LONGUE MARCHÉ DE LA PRESSE ALGÉRIENNE

■ Le développement de la presse du papier vers l'électronique remonte à la fin des années 90. Il s'agissait en effet des journaux imprimés préexistants et mis en ligne. Ils ont été créés souvent à l'initiative des éditeurs des grands journaux à parution régulière (quotidiens, hebdomadaires, mensuels) et de langues différentes (arabes, français, anglais).

A partir de 1998, la majorité des entreprises de presse se sont mobilisées pour la création de leurs sites web. Ce développement vers le web a été pensé comme une stratégie de positionnement sur l'Internet. Les premiers développements sont confiés à des journalistes travaillant déjà sur le journal papier. La période est perçue comme une étape nécessaire dans l'utilisation du support numérique par les professionnels et pour une possibilité de constituer une équipe spécialiste. L'information électronique est perçue comme un prolongement, voire une extension considérable du support papier.

Dans la presse imprimée, les relations que le journal entretient avec les questions de temporalité sont d'abord identifiables à travers la périodicité ou encore les rythmes de parution. L'information en temps réel introduit une nouveauté en termes de rythmes de diffusion avec la notion de flux. Les éditeurs s'adressent à différentes catégories de lecteurs. Il y a les personnes apparentant à la région de diffusion et les personnes actives qui se connectent depuis leurs lieux de travail, les étudiants qui se connectent à partir de leurs universités. Une autre catégorie est à signaler : il s'agit des personnes qui se connectent à partir de leur domicile.



En effet, le domicile est devenu le point d'accès au web pour plus de la moitié des internautes : 65% des internautes « surfent » le plus souvent depuis chez eux, contre 24,6% qui se connectent depuis leur lieu de travail (source WebDialn@™, septembre 2009).

Le formidable essor d'Internet a créé une très grande facilité de diffusion de l'information et les internautes ont pris l'habitude de consommer de façon gratuite. Bien qu'en augmentation constante, les recettes publicitaires en ligne sont encore loins de compenser la perte de revenus provoquée par la baisse des ventes de journaux imprimés. De nombreuses formules ont été expérimentées en vue de créer ce qu'on appelle « **un modèle économique** ».

## Gratuit ou payant ? L'éternelle question qui revient

Le payant a des risques : la chute d'audience entraîne généralement

la fuite des annonceurs. Jusqu'à maintenant, très peu de journaux généralistes ayant un site Internet arrivent à monétiser leur contenu en ligne. La presse traditionnelle a pour avantage de bénéficier de son audience papier pour la convertir au numérique : « *Le Monde compte entre 110 000 et 120 000 abonnés en presse papier et un peu plus de la moitié d'entre eux a déclenché des abonnements numérique* », a indiqué au JournalduNet Philippe Jannet, président du Groupement des éditeurs de services en ligne et directeur du Monde Interactif. Le site compte désormais 40 000 abonnés qui ont opté pour le «tout numérique» et 22 000 pour la formule premium qui comprend l'édition tous supports confondus. « *Il y a un an, ils étaient 10 000* » se félicite-t-il.

Pour monétiser son audience, la presse traditionnelle doit être en mesure de proposer des services supplémentaires comme chez Liberation.fr qui comptait 17 000 abonnés payants en 2009 dont la majorité est concentrée sur l'offre à 15

euros par mois qui permet d'obtenir Libération en avant-première dès 20h, alors que le journal papier est en cours de montage.

En Algérie, certains quotidiens comme « Liberté » ou « El Watan » mettent tardivement à jour leurs sites web pour espérer vendre plus d'exemplaires de leurs journaux. En effet, ils ont remarqué une relative chute du nombre de lectorat de l'édition papier, ce qui peut se répercuter à moyen terme sur les revenus publicitaires. Autrement dit, l'édition du web détourne les lecteurs du papier.

### Est-ce une bonne tactique ?

Ce n'est pas si sûr car cela ne peut constituer qu'une mesure conjoncturelle, une riposte, voire une réaction. La majorité des sites ont maintenu la diffusion de la version du journal en PDF, c'est-à-dire le format réel à l'impression disponible dès minuit. En réalité, il faut savoir que la presse électronique en Algérie doit fidéliser un public rajeuni, féru des nouvelles technologies. Or, la majorité des sites algériens a été lancée pour toucher un lectorat résident à l'étranger (France, Canada). Il s'agit là d'un des premiers publics identifiés par les responsables des sites. La volonté unanime de ne pas investir dès le départ dans les sites de presse a conduit les journaux électroniques à n'être, dans un premier temps, que des produits dérivés du journal imprimé. L'offre a, dans un premier temps, proposé les mêmes contenus que le journal papier. C'est d'ailleurs encore vérifiable aujourd'hui pour la plupart des titres.

En l'absence de données précises, il est difficile de considérer que la presse en ligne dans notre pays a atteint un nombre considérable d'utilisateurs suffisant pour constituer réellement une masse critique à la stabilisation de son modèle économique. Cependant, certaines tendances semblent se dessiner. La presse en ligne en Algérie paraît s'orienter vers le

financement par la publicité (marché de la téléphonie et de l'automobile), la rémunération de services spécifiques (diffusion de demandes d'emploi, fabrication de pages web ou de bannières publicitaires) et la vente de certains contenus (annonces, archives classées). On peut y ajouter à ces modes de financement les recettes de la presse papier qui contribuent directement aux coûts de la construction de sites surtout au début de l'expérience du lancement des journaux sur Internet.

Mais la bataille n'est pas gagnée pour autant. La presse algérienne est de plus en plus concurrencée par le développement des réseaux sociaux et des blogs. 57.9% des internautes algériens fréquentent les sites de réseaux sociaux. Le nombre d'algériens sur Facebook est de plus de 3 millions d'inscrits, soit 60.35% des internautes (voir numéro précédent de N'TIC Magazine).

Un autre facteur est à prendre en compte : la multiplication des supports (téléphones mobiles et tablettes). Les équipes rédactionnelles ont à innover et imaginer une complémentarité entre l'imprimé et le numérique. Les choix sont difficiles à faire, entre les contenus destinés aux nouveaux

lecteurs (particulièrement jeunes) et ceux destinés aux lecteurs fidèles (dans l'ensemble plus âgés), pas toujours en phase avec les pratiques des médias numériques. La lecture du journal sur les médias numériques, augmentée de fonctionnalités supplémentaires (liens hypertextes, association du son et de la vidéo, interactivité et participation), dans des conditions tarifaires plus favorables, voit son public augmenter, d'abord chez les plus jeunes, puis progressivement dans toutes les tranches d'âge et milieux sociaux.

La majeure partie de la presse magazine a déjà réalisé cette mutation en recourant à des journalistes extérieurs aux rédactions (pigistes). La presse magazine au début des années 2000 a bénéficié de l'apport du numérique dans toute la chaîne de production, de la rédaction à la gestion des fichiers d'abonnés, en passant par le traitement des images. Pour les quotidiens, le développement sur les médias numériques doit reposer sur une démarche de valorisation de l'information sur différents supports, avec des contenus spécifiques, mais pouvant partager la même identité éditoriale. Tel est l'enjeu actuel d'une presse algérienne qui doit opérer sa mue au plus vite.





## L'Eepad veut se repositionner

Kamel RAHMOUNI ■

## RETOUR GAGNANT OU PÉTARD MOUILLÉ?

■ Nouar Harzallah, président-directeur général de l'Eepad, a animé le 21 janvier dernier à Alger une conférence de presse pour annoncer le lancement de plusieurs produits après 27 mois d'absence. Harzallah précise que cet éloignement a été la conséquence d'un «litige commercial» avec Algérie Télécom. Est-ce le grand retour du premier fournisseur privé de services à valeurs ajoutées ? Zoom sur une histoire qui aura fait couler beaucoup d'encre.

Une récente décision de justice datée du 26 décembre 2011 a arrêté à 2,2 milliards de dinars la dette commerciale de l'opérateur ADSL vis-à-vis de l'opérateur public qui avait avancé à l'époque 3.8 milliards de dinars. Après avoir adopté un ton plutôt conciliant, Moussa Benhamadi, Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, a soudainement changé d'approche : « il n'y a pas de nouveau dans le différend entre Eepad et Algérie Télécom. Le litige financier n'est pas encore réglé. A cet opérateur de payer ses dettes », a-t-il précisé dans une déclaration à la presse en marge de la séance plénière de l'APN. Le litige opposant ces deux entreprises a éclaté en mai 2009 lorsque le Ministre de la Poste et des TIC de l'époque, Hamid Bessalah, a instruit Algérie Télécom de recouvrer l'ensemble de ses créances, notamment envers les fournisseurs d'accès Internet dont figure l'Eepad. Le Ministre a donné l'impression qu'il voulait à tout prix en finir avec ce dossier encombrant.

Au niveau d'Algérie Télécom, l'opérateur a toujours adopté une attitude qui ne semble pas avoir changé d'un iota : l'opérateur est certes pour le renforcement de l'Eepad, mais il n'y aura aucun terrain d'entente possible en faisant l'impasse sur la récupération des dettes.

Le dossier ressurgit donc mais il y a trop d'ambiguïtés, d'incompréhensions et surtout de non dits. Face à la sortie médiatique de Harzallah et sa volonté de

rebondir sur la scène des TIC, on n'enregistre aucune réaction de la part d'Algérie Télécom, pourtant principal concerné dans cette affaire. Ni communiqué, ni conférence de presse, ni même une précision, aussi laconique soit-elle, pour éclairer l'opinion publique.

Harzallah précise qu'il veut repositionner son entreprise sur les solutions qui encouragent le contenu, « nouvelle stratégie basée sur l'association du hardware, du software et des services (HSS) en ligne ». Et pour être plus concret, il lève le voile sur trois produits qu'il compte commercialiser.

Il s'agit de la nouvelle « AssilaBox II compatible avec tous les fournisseurs de haut débit en Algérie et à l'étranger ».

En outre, elle est compatible avec le MSAN dans sa nouvelle génération installée par Algérie Télécom. Ce produit, fabriqué dans l'usine Zala Computers qui se trouve à Annaba, offre plusieurs fonctionnalités très demandées par la majorité des internautes (vidéo à la demande, cinéma, chaînes TV, enseignement à distance).

Deuxième produit : **Assila Mobility**. Un box sous forme de tablette graphique en haute définition HDMI. Cet appareil présente à la fois les fonctionnalités du laptop et celles d'un support de diffusion de chaînes sur le réseau internet avec une carte SIM 3G prévue. Troisième produit : lancement du portail vidéo « Notre Algérie » avec commentaire et système de vote pour montrer les réalisations en Algérie, secteur par secteur.

## Condor inaugure un showroom à Khemis Miliana et Boumerdès

■ Dans le but d'être encore plus proche du consommateur algérien, Condor a inauguré dernièrement deux showrooms, l'un à Khemis Miliana (Wilaya d'Aïn Defla) et l'autre à Boumerdès.

On y trouve une large gamme de produits de la marque algérienne. Une partie des magasins est dédiée à l'électroménager (réfrigérateurs, congélateurs, lave linge, cuisinières) et à la climatisation, l'autre aux téléviseurs (LCD dont deux modèles 3D et CFT), à l'informatique (ordinateurs de bureau et laptops), ainsi qu'aux démodulateurs numériques, qui ont fait le succès de la marque. A savoir que Condor a réussi en dix ans d'existence sur le marché algérien à diversifier sa gamme de produits afin de la rendre plus large. Le groupe garantit ses produits deux ans, pièces et main d'œuvre avec une disponibilité constante des pièces de rechange. En outre, un numéro vert a été mis à la disposition des consommateurs.

M. Abdelmalek Benhamadi, PDG de Condor, est revenu lors de ces inaugurations sur la croissance de son entreprise. Le chiffre d'affaires en 2011 a augmenté de 25% par rapport à 2010. « Ces efforts concrets et palpables nous ont valu l'obtention en 2011 du Prix algérien de la qualité. Ce prix récompense le groupe Benhamadi pour les efforts consentis dans sa démarche qualité », a déclaré à Boumerdès M. Benhamadi.

## Le concours Média Star est de retour

■ Pour la sixième année consécutive, le concours Média Star dédié aux journalistes est de retour ! La compétition est désormais ouverte...



**M**édia Star revient cette année dans sa sixième édition. Une compétition devenue au fil des ans incontournable sur la scène médiatique nationale puisqu'elle rencontre un réel engouement de la part des journalistes qui sont chaque année de plus en plus à vouloir tenter leur chance et démontrer à l'Algérie entière leur talent. Destiné aux journalistes professionnels des différents supports médiatiques (presse écrite, électronique, radiophonique, télévisuelle et des agences de presse), Média Star 2012 récompensera les meilleurs reportages, enquêtes, articles de fond (analyse,

commentaire, éditorial et chronique), photos et dessins de presse, productions radiophoniques et télévisuelles traitant des questions relatives aux Technologies de l'Information et de la Communication, de la problématique liée à leurs usages sociaux ainsi qu'à leur développement en Algérie.

A savoir que le concours est ouvert à tous les travaux publiés entre le 8 mai 2011 et le 29 mars 2012. Un jury indépendant et composé de personnalités universitaires et de professionnels des médias et du secteur des TIC se penchera sur tous les travaux reçus afin d'élire les meilleurs.

Ces derniers seront connus lors d'une grande cérémonie qui coïncidera avec la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse.

Envie de participer ? Envoyez vos travaux par courrier au siège de Nedjma (66 route de Ouled Fayet, ALGER) ou au niveau des sièges régionaux d'Oran (Avenue du 28 janvier 1958, Yaghouracen) et de Constantine (Zone industrielle Palma, Constantine). Date limite des dépôts : le jeudi 29 mars 2012 à 17h.

A.S.

## Sonatrach pourrait entrer dans le capital de Djazzy

■ En janvier dernier, M. Karim Djoudi, Ministre des Finances, a évoqué la possibilité d'associer une entreprise publique algérienne dans le rachat de Djazzy.

Le PDG de la compagnie pétrolière Sonatrach n'a pas écarté justement une possible entrée de sa compagnie pétrolière dans le capital de Djazzy. « Je n'ai pas de souvenir que Sonatrach a été choisie pour prendre des participations à l'achat de Djazzy mais s'il y a une suggestion pour aller dans le sens de préserver les intérêts des pouvoirs publics, nous n'hésiterons

pas à le faire d'autant plus que nous avons un réseau de fibre optique avec une expérience avérée ». Tels ont été les propos de Abdelhamid Zerguine. Pour le moment, cette information est à prendre avec des pincettes puisque selon ce dernier, le gouvernement n'a en aucun cas évoqué une possible implication de la société dans l'affaire Djazzy.

Pour rappel, Karim Djoudi a déclaré que l'affaire Djazzy devrait connaître son dénouement avant avril 2012. L'Etat algérien et l'opérateur russe Vimpelcom négocient actuellement afin de définir la valeur de Djazzy. L'évaluation d'Orascom Telecom Algérie devrait s'achever dans les tous prochains jours.

A.S.



# L'obsolescence programmée: pivot de la fracture numérique

■ « Révolution ». Dans le monde des technologies de l'information et de la communication, le terme révolution n'est pas celui qui sanctionne les grandes pages de l'histoire, il n'est pas ce mot lourd de sens qu'un orateur inspiré colle à une date que l'on retient. Dans le monde des TIC, la révolution, c'est ce que nous vivons au quotidien, ce qui qualifie quasi systématiquement tout nouveau produit sur le marché. Une révolution, cela veut dire « un nouveau cycle », les cycles industriels marquent ainsi une génération nouvelle de technologies, si bien que l'on se demande souvent « Comment avons-nous pu faire sans jusqu'à aujourd'hui ? ».

Ces technologies suivent une cinétique stéréotypée qui va de leur conception à leur amortissement, en passant par leur fabrication à grande échelle et par leur insertion dans le quotidien du consommateur. Cependant, un délai significatif existe entre les peuples quant à la démocratisation de nouveaux standards de performance. Ainsi, une différence de génération technologique existe entre les pays...et la fracture numérique fut.

Comment se manifeste cette fracture numérique, et en quoi est-elle un enjeu stratégique pour notre économie ? Quel rapport y a-t-il entre la fracture numérique et l'obsolescence programmée des nouvelles technologies ? Quels sont les grands défis que l'Algérie doit surmonter afin de limiter au mieux cette fracture ?  
Éléments de réponse.

Oussama ZIOUCHI ■



## Une fracture ne vient jamais seule

Les mutations du monde moderne impliquent qu'un nouvel indice de développement ait fait son apparition : le degré d'accès aux technologies informatiques. Fort heureusement, nous nous en sommes rendu compte, si bien que toute une politique fut mise en place pour faciliter et généraliser l'accès aux TIC. Les échanges commerciaux, la création de valeur, la lutte contre « l'analphabétisation numérique », autant d'enjeux capitaux qui dépendent directement du rythme d'expansion du haut débit dans notre pays. Il est loin le temps où l'on affichait, la fleur au fusil, l'objectif de brancher 6 millions de foyers à l'ADSL, mais peut être le temps des grandes ambitions sera de retour avec la venue de la 3G. Pourtant, beaucoup de travail a été fait sur le chemin tortueux de la démocratisation du haut débit.

Parmi les grands pas franchis dans ce sens, on note la réduction des tarifs des offres. ADSL 512 Kbps à 1 500 DA, 1 Méga à 2 000 DA, une grille tarifaire stable depuis lors. Ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est

que l'attractivité du « haut débit chez-soi » est intimement liée à cette grille tarifaire. La réussite des offres futures ne désobéira pas à cette règle.

Une bonne santé informatique est une condition nécessaire pour une bonne santé économique et culturelle. Ceci représente un changement qui touche à la substantifique moelle de l'équilibre des forces dans le monde de 2012. La fracture numérique n'est plus un symptôme de la dichotomie entre monde moderne et monde en développement, elle en est devenue l'une des causes majeures. Les puissances émergentes à l'est auraient-elles ce formidable potentiel sans les technologies informatiques ? Les éveils démocratiques successifs de nos voisins auraient-ils été possible sans Internet ? Le degré de maîtrise et de pénétrance des TIC déterminent notre vitesse de développement dans une proportion drastique, et cette maîtrise n'est pas absolue, elle est toujours relative à l'état général des TIC dans le monde.



## TIC et développement économique : jeux de miroirs

Cette interconnexion peut donner lieu à deux modèles : soit à un cercle vertueux où les TIC améliorent la santé économique, qui elle-même retentit positivement sur les TIC, etc. Soit à un cercle vicieux où, parce que l'on gère des entreprises sans ERP, sans CRM, leur compétitivité reste en berne, ce qui impacte négativement l'économie, et retentit négativement sur les choix disponibles en matière de TIC.

A l'échelle du consommateur, les signes de la fracture apparaissent par exemple quand il compare son utilisation effective d'un smartphone avec ce que ce même smartphone peut réaliser dans les conditions pour lesquelles il a été conçu (achat d'applications, convergence des technologies,...). Autre exemple, quand il voit qu'une connexion à 20 Mo/s est disponible au Maroc depuis...2006.

La fracture numérique ne venant pas seule, elle se manifeste aussi à travers la proportion de salaire mensuel que le consommateur doit investir pour acquérir un bien, rapportée au poids que pèse ce même produit sur le pouvoir d'achat d'un consommateur qui vit dans l'autre rive de la fracture. Ainsi, la fracture numérique n'est pas une entité dissociable de la fracture économique, et pour cause, elle influe sur cette dernière.

## La bande passante ou le nouvel or noir

La quantité de lignes connectées à Internet était un bon paramètre pour suivre l'évolution des TIC dans une zone donnée. Cependant, en 2012, la couverture géographique (sauf quelques zones essentiellement rurales) est un acquis pour les pays développés. Quant aux autres, il ne leur suffit plus de donner accès à Internet, faut-il encore que la bande passante soit suffisante pour impacter efficacement l'économie. La bande passante est le pouls du développement des TIC. Elle est un élément central, stratégique, vital, autant d'adjectifs pour appuyer une notion souvent sous estimée.

Vous souvenez-vous de l'époque du 15 15, avec les débits rachitiques d'antan ? Impossible de revenir en arrière, n'est-ce pas ? Le passage d'un débit de connexion estimé en

Ko/s à un débit mesuré en Mo/s est un enjeu d'égale importance, peut être même davantage vu la réduction de la durée des cycles industriels.

Quand on étudie notre logistique internet, on se surprend à voir des débits dans les chaumières bien en deçà de ce que la boucle locale cuivre, c'est-à-dire la source du débit, est en mesure de produire. C'est comme ci un torrent d'eau en amont d'un village finissait en un petit ruisseau au niveau de celui-ci, gâchant ainsi toute la puissance nécessaire pour faire tourner son moulin. Pourquoi ? Parce que certaines de nos fibres optiques, des torrents de gigabits, finissent en ruisseaux de 4x2Mb une fois raccordées à des équipements d'extrémités de capacité réduite. Ce serait justifiable si des équipements



d'extrémités de plus grande capacité étaient plus onéreux, mais la différence de prix est...nulle. En bout de chaîne, c'est le PIB, l'inflation, la valeur monétaire qui sera impactée positivement ou négativement par la composante TIC. Chaque année, les standards de bande passante sont révisés à la hausse. Une connexion qui, il y a deux ans, améliorerait l'économie, l'année prochaine, jouera le rôle de boulet si elle n'est pas optimisée.

## De l'obsolescence programmée

« Un bien pérenne est un drame pour le business ». Ainsi a commencé la logique de l'obsolescence programmée. Il s'agit d'une philosophie qui tend à renouveler l'acte d'achat, en rendant désuètes les « révolutions » successives. Quand au départ les méthodes employées relevaient de la manipulation avérée (blocage d'une imprimante à partir d'un certain nombre d'impressions, refus de vente de batteries pour pousser à racheter toute une machine,...)

l'obsolescence est devenue plus insidieuse, et plus efficace.

L'obsolescence programmée a longtemps été une menace sur l'image de marque d'un fabricant, qui diminuerait la durée de vie de ses produits pour pousser à la surconsommation. Cependant, une nouvelle approche permet de faire de l'obsolescence programmée un argument de vente massif. L'astuce est toute simple, réduire à leur plus

simple expression la durée des cycles industriels. Concrètement, quand on passe de l'écran cathodique à l'écran plat au bout de plusieurs décennies, on passe de la résolution standard à la HD en quelques années. De la HD à la fullHD en moins de temps encore. De la fullHD à la 3D active en 2 ans. De la 3D active à la passive en 1 an. Et il en va de même pour l'ensemble des consommables TIC. Les innovations déjà faites, dont la disponibilité peut être



imminente, se voient bloquées au stade de prototype pour que des « révolutions » intermédiaires fassent leur apparition, et servent de moteur à la consommation. Dans cette organisation, certaines fausses notes se font entendre de temps à autres. On se souvient par exemple du pavé dans la marre qu'a jeté l'un des géants du LCD en présentant la première télé 3D sans lunettes. « **La guerre est ouverte** » pouvions-nous alors lire à l'époque. Les pressions sur le marché pour laisser

le temps à la télé 3D avec lunettes de s'épanouir retardent la disponibilité de produits rentables et techniquement plus aboutis.

La différence est que le consommateur ne ferait alors qu'un seul acte d'achat, alors qu'en retardant la disponibilité des technologies, on peut vendre bien davantage de produits. Les prix quant à eux suivent une évolution qui en dit long sur l'obsolescence programmée.

Un produit haut de gamme, l'année de sa sortie, coûte autant que le produit haut de gamme, « révolutionnaire » qui sortira l'année suivante. Sauf que l'année suivante, notre produit chèrement payé vient de perdre une bonne partie de son prix de vente. Les prix chutent, mais les produits moins chers deviennent obsolètes très vite. Cette logique, qui est vue ici par le prisme du consommateur, peut parfaitement être appliquée à l'échelle macroéconomique.

## De l'instantanéité qui crée le retard



Ces dernières années, bien des consommateurs se sont retrouvés dans la situation suivante : un produit innovant apparaît sur le marché, le prix

est prohibitif. Quelques temps plus tard, le prix baisse, le consommateur décide alors de passer à l'acte d'achat. A peine a-t-il décidé d'acheter ce produit, que son prix baisse encore et que pour le même budget amassé, le consommateur peut accéder à une meilleure technologie. Le consommateur commence à peine à rêver d'une tablette tactile qu'une nouvelle génération embarquant un processeur plus rapide et un meilleur OS fait passer le modèle précédent pour une blague de mauvais goût... Ce n'est plus de la réactivité, c'est de la frénésie. Cette frénésie est un élément

déterminant avec lequel nous devons composer. Si nous ne faisons l'acquisition d'aucune technologie, car nous attendons la génération suivante, nous creusons la fracture numérique. Si nous cérons à une technologie donnée, elle risque de tomber rapidement en désuétude. A l'échelle macroéconomique, les cinétiques sont plus lentes, tout est alors une question de parier sur la technologie la plus pérenne possible, afin d'éviter la double peine d'une mise à jour au bout de quelques mois, ou afin d'éviter la peine encore plus dramatique de ne pas combler le retard en matière de TIC.

## Le paradoxe de Zénon appliqué à la 3G

Tout d'abord, expliquons ce qu'est le paradoxe de Zénon intitulé « Achille et la tortue ». Achille, le rapide, fait la course avec une tortue. Il lui laisse de l'avance par souci de fair-play. Le temps qu'Achille comble son retard,

la tortue aura un peu avancé. Achille comble donc ce nouveau retard, et pendant ce temps la tortue avance encore un peu, et ainsi de suite. Résultat, bien qu'Achille soit rapide, il ne rattrapera jamais la tortue! Quel

rapport avec la 3G ? Le temps que nous rattrapons notre retard en la matière, les standards auront évolué. Au lieu de faire un pas en avant, nous ne faisons qu'éviter de reculer dans ce monde qui avance à pas de géants.

## Le transfert technologique ou le saut au-delà de la fracture

La meilleure façon de ne pas réduire la fracture numérique est de miser sur des technologies en fin de vie. La preuve que le saut technologique est possible chez nous est apportée par notre voisin marocain. 2 millions de lignes ADSL et 4 millions d'internautes en plus, des débits largement supérieurs depuis 5 ans. Il y a deux ans déjà, 65% des connectés sur Internet l'étaient à travers

la 3G au Maroc. Entre 2010 et 2011, le nombre de connectés marocains en 3G a quasiment doublé. Le Maroc a ainsi bénéficié de cette technologie pendant sa véritable période d'exploitation. L'approche de ce rendez-vous majeur qui est la disponibilité de la 3G représente un événement stratégique pour notre pays. Quant à la réduction de la fracture, nous avons vu qu'elle

ne se faisait pas en avançant mais en accélérant dans nos acquisitions des technologies. D'autres rendez-vous ne devront pas être manqués : l'augmentation de la bande passante, qui permettra de proposer des débits partagés plus actuels à un grand nombre; ou encore le passage à la 4G dès que cela sera matériellement possible.

**En conclusion, notre éveil aux réalités numériques nous pousse à opérer de rapides mutations. Du vécu du consommateur aux grandes décisions à l'échelle nationale, les réalités de 2012 semblent déjà très loin de celles de 2006. Nous avons appris à naviguer sur des courants changeants avec de nouvelles gammes, de nouveaux besoins, de nouveaux termes, et devant la fracture numérique, nous saisissons de mieux en mieux les intérêts et les enjeux. Autant dire que le meilleur reste à venir.**



## Djezzy lance Hanout Maker

■ C'est toujours dans l'esprit d'innover que Djezzy lance Hanout Maker, un concept dédié aux commerçants algériens.



Orascom Telecom Algérie s'inscrit depuis 10 ans maintenant dans une logique d'innovation, et c'est dans cette optique que l'opérateur lance un tout nouveau concept, Hanout Maker. Après Prodiges qui continue de mettre en valeur les potentialités de la jeunesse algérienne, Hanout Maker vient en aide cette fois-ci aux commerçants. Le principe reste simple. Une équipe de Hanout Maker, composée d'experts en design, en décoration et en construction, sillonne l'Algérie, à la recherche de commerces ayant besoin d'un sérieux relooking. Une fois le commerce localisé, l'équipe se donne cinq jours pour tout changer et faire en sorte qu'il devienne un véritable chef-d'oeuvre. Les commerçants concernés, tout comme nous simples téléspectateurs, assisteront à la métamorphose des locaux depuis nos postes de télévision.

Les objectifs de Hanout Maker sont multiples : améliorer les conditions économiques du commerce, améliorer les conditions de vie du propriétaire et de sa famille proche, améliorer l'environnement immédiat du commerce, et respecter enfin les conditions techniques requises (légal, financières, planning).

## Mobilis lance BlackBerry MobiCorporate Bis

Mobilis a lancé récemment l'offre BlackBerry MobiCorporate Bis destinée aux entreprises. L'offre est possible sur tous les paliers MobiCorporate existants : 1 000 DA, 2 200 DA et 4 000 DA. Le prix de l'abonnement BlackBerry BIS, sans frais de mise en service, revient à 1 950 DA par mois avec un engagement de 24 mois sur le service, comportant un accès illimité et une navigation Internet via le service BlackBerry, en plus de la technologie Push mail. Trois smartphones BlackBerry sont proposés : le Curve 8520, le Curve 9300 et enfin le Curve 9780.

**BlackBerry Curve 8520** : écran 2.6 pouces 320 x 240 pixels ; GPRS/EDGE ; WiFi, Bluetooth stéréo ; processeur cadencé à 512 MHz ; port microUSB ; clavier AZERTY ; APN 2 mégapixels ; autonomie de 4h en communication et 400 heures en veille ; 106g ; 109x60x13.9 mm ;...

**BlackBerry Curve 9300** : écran tactile 2.4 pouces 240x320 pixels ; GPRS/EDGE/3G ; WiFi ; Bluetooth 2.1 ; GPS intégré ; APN 2 mégapixels avec autofocus ; 450 heures en veille et 4h30 en communication ; 104g ; 109x60x13.9 mm ;...

**BlackBerry Curve 9780** : écran 2.4 pouces 360x480 pixels ; GPRS/EDGE/3G/HSDPA ; WiFi ; Bluetooth stéréo ; processeur 624 MHz ; APN 5 mégapixels avec flash ; 6h communication et 528h en veille ; 122g ; 109x60x14.1 mm ;...

## Nedjma lance « ONE Formule ouverte » et une promotion sur « ONE »

■ Wataniya Telecom Algérie vient de lancer une toute nouvelle offre post-payée à 4 000 dinars par mois, baptisée « One Formule ouverte ».

Avec cette nouvelle offre, l'abonné peut communiquer sans restriction aucune et en toute liberté. Plus besoin de recharger son compte après épuisement du forfait. Le client pourra ainsi profiter de pleins d'avantages comme : des communications à 0 DA vers le réseau Nedjma, sans aucune limite, de 6h à 18h ; des communications à 1 DA seulement par unité d'appel, vers Nedjma de 18h à 6h ; des tarifs compétitifs à 2 DA par unité d'appel, vers les réseaux nationaux fixe et mobile 24h sur 24 ; et des SMS à 2 DA vers tous les réseaux nationaux. Dès la fin du mois, le client reçoit une facture globale de ses communications forfaitaires et de celles effectuées au-delà du forfait. Le paiement de la facture pourra se faire soit par rechargement via les cartes de recharge Nedjma soit en espèces dans toutes les boutiques de l'opérateur.

Et ce n'est pas tout ! Notez que depuis le 18 février et jusqu'au 18 mars, Nedjma propose une promotion exceptionnelle valable sur toutes les One (1000, One Formule restreinte et One Formule ouverte). Pour l'achat d'un téléphone d'une valeur égale ou supérieure à 4 000 dinars, le client repartira non seulement avec la puce One de son choix mais aussi avec le premier mois de son abonnement offert. Si en revanche le client choisit un mobile d'une valeur égale ou supérieure à 3 000 dinars, il repartira avec une puce One 1000 et le premier mois d'abonnement lui sera offert.

## Microsoft Algérie va former 440 diplômés en informatique

■ Le Community Technology Skills Program (CTSP), un programme international de développement des compétences technologiques mené par Microsoft, va être lancé pour la première fois en Algérie.



Ce programme, initié en 2003, s'inscrit dans le cadre des actions citoyennes menées par Microsoft partout dans le monde. Ce sont 170 millions de personnes qui ont bénéficié de ce programme depuis sa création. Pour sa première en Algérie, Microsoft s'est associé avec l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), la Confédération nationale du patronat (CNPA), ainsi qu'avec IT Comp, une société de service en ingénierie informatique.

Les détails du programme ont été présentés le 13 février dernier en présence du Ministre de l'emploi, Tayeb Louh, et du directeur de l'ANEM, Mohamed Tahar Chaalal. Le CTSP s'adresse aux diplômés en informatique inscrits à l'ANEM. 440 d'entre eux seront sélectionnés à travers tout le territoire national, pour deux types de formation: les formations orientées expertise, et les formations orientées outils de productivité.

### Le CTSP orienté expertise

Trois types de formations seront proposées à 240 demandeurs d'emploi: Administration de bases de données, Administration Systèmes et Développement d'application. La réussite aux examens donnera lieu à une

certification professionnelle reconnue « Microsoft Technology Associates ».

### Le CTSP orienté outils de productivité

Une formation autour des dernières technologies bureautiques, destinée à 200 inscrits à l'ANEM.

Cette formation vise trois objectifs: soutenir le développement et l'acquisition d'expertises technologiques, soutenir l'insertion professionnelle, et répondre aux besoins des opérateurs économiques locaux privés et publics en matière de ressources humaines formées et qualifiées.

D.M.

## Les spams baissent significativement selon Cisco

■ Baisse des spams de masse, hausse des attaques ciblées, telles sont les conclusions du rapport de Cisco sur la sécurité informatique pour l'année 2011.

La société américaine spécialisée dans le matériel réseau note que la baisse des spams, qui a débuté en 2010, s'est poursuivie en 2011, grâce à «*la neutralisation de plusieurs botnets clés dans le courant de ces deux dernières années*». La cybercriminalité basée sur les courriers de masse a également baissé significativement: -50% entre juin 2010 et juin 2011. Néanmoins, le rapport Cisco prévoit que la cybercriminalité augmentera sur les appareils mobiles, et que le développement du Cloud Computing ouvrira de nouvelles perspectives aux cybercriminels.

Autre constat, la génération Internet ignore souvent les politiques informatiques de sécurité dans les sociétés. La prochaine génération d'employés engendrerait des menaces de sécurité pour les entreprises, à cause d'un «*mode de vie mêlant activités personnelles et professionnelles au sein de l'entreprise*». Des comportements, comme des connexions sur des réseaux WiFi voisins se trouvant face des entreprises, ou l'emprunt d'autres appareils sans surveillance, représentent un danger selon le rapport. Cisco énumère dix

recommandations aux entreprises, parmi lesquelles: évaluer la totalité du réseau, réévaluer la politique et le code de conduite des entreprises, déterminer quelles sont les données à protéger, savoir où sont les données et comprendre comment (et si) elles sont sécurisées, évaluer les pratiques de formation des utilisateurs, créer un plan de réponse aux incidents, mettre en oeuvre des mesures de sécurité sur les réseaux sociaux, surveiller le paysage des risques dynamiques et informer les utilisateurs.

D.M.

## Les pathologies liées à l'utilisation des tablettes

### LES MISES EN GARDE D'UNE ÉTUDE AMÉRICAINE

■ Une récente étude américaine a mis en évidence les conséquences néfastes de l'utilisation des tablettes numériques. Des chercheurs de l'université américaine Harvard estiment dans ce contexte que « l'engouement pour les tablettes risque de provoquer une recrudescence des torticolis et des douleurs musculaires ».



Elles ont beau être légères et maniables, leur utilisation est fortement associée à des postures de flexion de la tête et du cou, par comparaison avec les ordinateurs de bureau classiques. Elles suscitent donc de réelles inquiétudes sur le développement des douleurs du cou et des épaules.

Quatre configurations ont ainsi été analysées : tenue sur les genoux sans support, sur les genoux avec support, sur une table avec le support réglé sur le plus petit angle de vision et sur une table avec l'angle maximum. A chaque fois, les chercheurs ont demandé à leurs cobayes d'exécuter des tâches simples et courantes (naviguer sur Internet, jouer, répondre à des emails ou regarder un film) et ont mesuré la position de leur corps et leur angle de vision à l'aide de capteurs infrarouges.

« Ce type d'instrument bouleverse notre manière d'utiliser les ordinateurs », conclut l'étude. « Il est donc important, aussi bien pour les utilisateurs que pour les fabricants, de se pencher sur les positions dans lesquelles elles sont utilisées » et de prendre en compte les conséquences que cela peut avoir

pour la santé. D'ailleurs, les auteurs poursuivent leur travail. Au cœur de leurs préoccupations : la main et le poignet, qui sont très sollicités lors de manœuvres tactiles répétées.

« Les fonctionnalités et le niveau de confort d'utilisation des tablettes, en retrait par rapport aux smartphones et ordinateurs traditionnels, constituent des facteurs limitant la croissance à terme pour ce segment de marché », selon le cabinet Deloitte. Toutefois, la posture des utilisateurs de tablettes peut être grandement améliorée par les supports intégrés dans certains étuis ou si elle est placée sur une table, ce qui permet d'éviter un angle de vision trop bas, note l'étude publiée dans la revue internationale « *Work : A Journal of Prevention, Assessment and Rehabilitation* », citée par l'AFP (25/01/2012).

Si la communauté scientifique se penche sur ce dossier, c'est pour une raison bien simple. Le taux de pénétration des tablettes va en s'agrandissant. « Il a fallu plusieurs décennies avant que plus de 5% des ménages possèdent plus d'un téléphone, d'une voiture, d'une radio ou d'un téléviseur. Dans le cas des ordinateurs personnels et des téléphones cellulaires, il a fallu attendre plus de 10 ans. Pour les tablettes, on attendra moins de trois ans ». Ariane Bucaille, Associée et Responsable secteur TMT chez Deloitte déclare : « L'essor des ventes de tablettes et de smartphones vont significativement accélérer les changements de mode de consommation des contenus en 2012 ».

## Apple : une enquête sur les usines de ses fournisseurs chinois



Suite à plusieurs accusations faisant part des mauvaises conditions de travail dans les usines de ses fournisseurs chinois, Apple vient de nommer la Fair Labor Association pour mener une enquête. La FLA commencera par Foxconn où 20 000 enfants mineurs seraient actuellement exploités...

Cette nouvelle avait fait beaucoup de bruit. Et oui, beaucoup de médias avaient souligné les conditions de travail indignes des employés de Foxconn, l'un des fournisseurs d'Apple, qui emploierait près de 20 000 enfants mineurs ! Apple a décidé de se pencher sérieusement sur le problème et vient d'engager la Fair Labor Association pour enquêter dans les usines de ses fournisseurs chinois. Une série d'audits sur les conditions de travail seront effectués et les premiers résultats seront publiés début mars sur le site de la FLA.

A.S.

K.R.

## Du nouveau pour votre (future) voiture

Shérazade ZAIT ■

■ On en parle peut être pas assez, mais les voitures sont aussi le terrain de jeu des chercheurs en nouvelles technologies. Il n'y a qu'à voir comment étaient nos voitures il y a 15 ans pour se rendre compte des avancées technologiques réalisées dans le domaine. La tendance n'est pas prête de s'arrêter vu que ce qui était une option il y a quelques années est aujourd'hui en série pour beaucoup de modèles. Toujours plus de confort, de sécurité et de fonctions sont au programme pour nos futures voitures dont certaines innovations sont à peine croyables.

### La première voiture **hybride** pour les 24h du Mans



La voiture hybride on connaît même si ce n'est pas encore très populaire notamment à cause des inconvénients de ce type de véhicule (prix, autonomie etc.). Alors forcément, lorsque Toyota annonce vouloir faire courir un véhicule hybride pour les 24h du Mans, on aimerait en savoir plus. Le projet Toyota Sport 030 est équipé d'un V8 3,4l et du système

THS-R (pour Toyota Hybrid System-Racing) qui permet le stockage et la restitution rapide de l'énergie.

Toyota croit en cette technologie et même si la firme japonaise est consciente qu'il sera dur de gagner la compétition, le but est avant tout de montrer les performances de leurs véhicules.

### Pare-brise avec de la **réalité augmentée**



General Motors présente un projet impressionnant que l'on espère tous pouvoir tester un jour. Il s'agit d'un prototype de fenêtre passager doté d'un écran tactile transparent capable de superposer les objets numériques à la réalité (réalité augmentée). Imaginez vos enfants (ou vous) pouvoir dessiner sur la vitre, ou avoir un personnage virtuel qui interagit avec les éléments extérieurs et vous accompagne durant votre trajet ou encore mieux changer de paysage pour se croire à Rio De Janeiro!

Les possibilités semblent nombreuses et intéressantes.

### Un **tissu tactile** pour les prochaines BMW

BMW revoit entièrement l'habitacle de ses voitures en imaginant un tableau de bord en tissu interactif. Il serait alors possible de régler son autoradio ou d'ouvrir la boîte à gant d'un simple glissement de doigt sur le tableau de bord.

Cela est possible grâce à un matériau polymère flexible proche du Téflon incluant des propriétés électriques permettant d'interpréter la manière dont vous touchez le tableau de bord. Quelque chose me dit que ce n'est pas encore pour tout de suite.



## Adobe lancera bientôt Adobe Creative Cloud

■ Profiter des applications de la CS6, des touches Apps et d'un espace de stockage dans les nuages de 20 Go pour 49.99 dollars par mois. C'est ce que proposera Adobe très prochainement.



Adobe n'a pas la tête dans les nuages. Le géant promet le lancement prochain d'Adobe Creative Cloud qui séduira bon nombre de créatifs fans de Photoshop, Illustrator ou Lightroom.

Grâce au nouveau service d'Adobe, les utilisateurs pourront en échange de 49.99 dollars par mois et d'un abonnement de 12 mois profiter de trois services : télécharger et utiliser toutes les applications de

la Creative Suite 6 et Lightroom 4; utiliser toutes les applications de la suite Touch Apps (adaptation de la Creative Suite sur les tablettes tactiles) ; et enfin bénéficier d'un espace de stockage en ligne de 20 Go pour y stocker toutes les créations et les synchroniser entre les différents appareils. A noter qu'une version plus chère (69.99 dollars) sera disponible et proposera des outils destinés à faciliter le travail en équipe. Un nouveau modèle économique pour Adobe qui espère ainsi lutter contre le piratage de ses logiciels.

## Samsung lance sa Galaxy Tab 2

■ Samsung a procédé à la présentation officielle de sa nouvelle tablette format 7 pouces, la Galaxy Tab 2 (7.0). D'apparence similaire à la Galaxy Tab 7.0 Plus, les différences sont à chercher sous le capot.



Sa principale nouveauté, c'est la présence du système d'exploitation Ice Cream Sandwich ou Android 4.0, qui remplace le Honeycomb (Android 3.2). L'interface de Samsung TouchWiz est présente, avec l'ensemble de ses services, comme ChatON et Hub. L'écran PLS TFT affiche une définition de 1024 x 600 pixels.

Côté performances, on trouvera un

processeur double cœur cadencé à 1 Ghz, 1 Go de RAM, et un espace de stockage qui varie entre 8, 16 et 32 Go selon les modèles, avec possibilité d'extension avec une carte microSD. Il embarque un appareil photo de 3 mégapixels capable de filmer en HD 1080p, ainsi qu'une webcam VGA.

La Galaxy Tab 2.0 sera en vente à partir du mois de mars au Royaume-Uni. Aucune date n'a été communiquée pour l'Algérie pour le moment.

## Acer lance l'Iconia Tab A510

■ Après la sortie de l'Iconia Tab A200, Acer lance l'Iconia Tab A510, une tablette de 10.1 pouces tournant sous Android Ice Cream Sandwich.

Du nouveau dans la gamme des tablettes tactiles du constructeur Acer, l'Iconia Tab A510 débarque. Avec un écran de 10.1 pouces, la tablette intègre un processeur quadcore Tegra 3, deux haut-parleurs stéréo, une sortie micro HDMI, 32 Go de mémoire interne extensible via carte microSD, un capteur en façade et à l'arrière de l'appareil de 5 mégapixels,... Son autonomie est estimée à 18 heures et elle tourne sous Android Ice Cream Sandwich. Notez l'intégration de l'application LumiRead d'Acer qui facilite la lecture d'eBook et bien d'autres.



# POST-IT

## Les bonnes résolutions d'Algérie Télécom pour 2012

« SÉRIEUSEMENT, VOUS Y CROYEZ VOUS AU MSAN ? MÊME SI ON A LE MSAN, QUI VA PAYER 10.000 DA / MOIS POUR BÉNÉFICIER D'UN DÉBIT DE 8 MBPS QUI N'EST MÊME PAS CONSIDÉRÉ COMME DU VRAI HAUT DÉBIT ? LE HAUT DÉBIT EST FIXÉ À 20 MBPS MINIMUM POUR UN PAYS QUI SE RESPECTE ALORS PAYER LE SMIG / MOIS POUR AVOIR DU 8 MBPS (ET REBBI YA3LEM SI C'EST DU VRAI 8 MBPS), FRANCHEMENT LE MSAN, CE N'EST PAS POUR DEMAIN LES AMIS !! CELA SERT À QUOI DE NOUS OFFRIR DU HAUT DÉBIT À CE PRIX LÀ ?? ON N'EST PAS TOUS DES MINISTRES QUAND MÊME ! ». **MAMIDE**

## Marché des smartphones : En attendant la 3G, les Algériens s'équipent

« 278 NE SE PRONONCENT PAS SUR LA QUESTION: LA MÉCONNAISSANCE DE LA DIFFÉRENCE ENTRE 3G ET 4G POURRAIT EXPLIQUER CETTE INDÉCISION ». CETTE MÉCONNAISSANCE EST ÉLARGIE AUSSI AUX MARQUES DE SMARTPHONES! POUR BEAUCOUP D'ALGÉRIENS, SMARTPHONE=IPHONE !!! ». **ADLANE**

## Le Barcamp Alger revient dans sa 9ème édition

« LE BARCAMP, C'EST L'OCCASION DE DIRE CE QU'ON PENSE, DE PARTAGER NOS IDÉES MAIS AUSSI DE LANCER DES ACTIONS CONCRÈTES QUI FERONT AVANCER L'ALGÉRIE ».

**HICHEM**

## Echec pour la Timeline de Facebook

« CA NE FAIT PAS LE BONHEUR DE TOUS ! CÔTÉ STYLE, LE RELOOKING ET L'ORGANISATION DES PUBLICATIONS PAR ANNÉE J'AIME BIEN ET JE TROUVE QUE C'EST PAS MAL. IL Y A AUSSI LA COUVERTURE SURTOUT QUI FAIT L'ORIGINALITÉ; QUANT AU CÔTÉ PRATIQUE, C'EST SUPPOSÉ ÊTRE RÉALISÉ POUR FACILITER LA NAVIGATION SUR FB MAIS CE N'EST PAS LE CAS. ENFIN MOI, JE NE SUIS PAS TRÈS CONVAINCUE ».

**ANFEL**

## Les autorités chinoises interdisent la vente d'iPad !

« C'EST COOL ÇA. LE COPIEUR INTERDIT L'ORIGINAL :D ! TROP TOP CES CHINOIS ».

**FARID**

## La 4G au Japon atteint les 300 Méga !

« OSER COMPARER LES DEUX EXTRÉMITÉS, LE JAPON ET L'ALGÉRIE, SERAIT À MON SENS ILLUSIONNISTE. MÊME L'IMAGINAIRE EST DÉLIMITÉ : FRONTIÈRE INFRANCHISSABLE ! POSONS LES PIEDS SUR TERRE, NE VOILONS PAS LA VÉRITÉ ! ».

**RABAH**

## Nokia compte sur le Lumia pour se redresser

« JE CROIS QUE NOKIA A PRIS TROP DE TEMPS SUR LE MARCHÉ MONDIAL. IL CROYAIT SE RATTRAPER AVEC LE N8, MAIS ÇA N'A PAS SUFFIT ».

**SPEED TECHNOLOGIE**

# TÉLÉCHARGEMENT ILLÉGAL EN ALGÉRIE QUAND INTERNET DEVIENT SOURCE DE PIRATAGE



Dossier réalisé par:

**Driss MERABTENE**

**Oussama ZIOUCHI**

**Kamel RAHMOUNI**

■ La Toile a vécu un début d'année 2012 particulièrement agité avec la fermeture de MegaUpload, l'emblématique site de téléchargement direct qui hébergeait des milliers de contenus (musiques, films, séries, logiciels,...), suivi de la réaction du collectif de hackers Anonymous, qui s'est attaqué à bon nombre de sites accusés de soutenir cette mesure. L'occasion est toute trouvée pour faire le point sur toutes les formes que peut prendre le piratage sur Internet, les conséquences de la fermeture de MegaUpload sur le téléchargement de contenus, les problèmes de droits d'auteurs, sans oublier une sélection de commentaires reçus sur notre page Facebook.

## Fin de MegaUpload : retour à l'âge de peer ?

**U**torrent en cours de téléchargement...installation en cours...recherche du torrent du dernier blockbuster...lancement du téléchargement...on va dormir et au petit matin...Magie ! Le film est là !  
 torrent en cours de téléchargement...installation en cours...recherche du torrent du dernier blockbuster...lancement du téléchargement...on va dormir et au petit matin...Magie ! Le film est là ! Cette démarche, beaucoup d'internautes la suivent. Il s'agit de récupérer du contenu grâce au peer to peer. Ici, on télécharge des fichiers qui existent chez de multiples utilisateurs partout dans le monde. Avec le peer to peer, il n'y a pas de base de données centrale, il y a autant de sources que d'utilisateurs connectés à un moment T. Vu qu'il ne s'agit pas d'une structure unique aux contours bien déterminés, on peut soi-même devenir la source de quelqu'un d'autre. Par conséquent, aucun modèle économique ne peut être bâti sur le peer to peer.

Internet est un monde utopique. Quand vous faites l'acquisition d'un logiciel téléchargé, il ne disparaît pas du disque dur d'origine. Imaginez un monde d'abondance, de ressources illimitées. Dans un monde pareil, l'argent ne peut exister car si l'offre devient infinie, les prix deviennent nuls. Dans cette logique de partage et d'accès à la culture sans limites, d'autres voies de piratage des contenus culturels ont vu le jour, MegaUpload en a fait partie. Contrairement au peer to peer, il s'agit là d'une base de données centrale. Plus besoin d'attendre de télécharger les contenus, on peut simplement les consulter en ligne. Cette évolution technique a assuré la suprématie de MegaUpload, mais pas seulement. Ici, la base de données peut être contrôlée, son accès peut être restreint. Fini la surabondance sauvage, et c'est dans cette restriction qu'une économie a pu naître. Ainsi,



De gauche à droite: Bram van der Kolk, Finn Batato, Mathias Ortman, trois anciens cadres de MegaUpload, et Kim Dotcom, le fondateur et ancien PDG du groupe, au tribunal de North Shore (Nouvelle-Zélande)

payer pour avoir un plus grand accès au contenu de MegaUpload s'est révélé être un choix facile pour moult utilisateurs vivants dans le monde moderne (celui où le paiement en ligne existe). Cette source d'enrichissement pour le patron du site n'a pas été du goût de tout le monde, vous connaissez la suite. La fin de MegaUpload signe le retour du peer to peer comme seul recours pour accéder aux contenus culturels pour des millions de gens dans le monde.

### Internet fait-il de nous des criminels en puissance ?

La gratuité, voilà un mot qui fait désordre. Dans toute industrie, y compris celle de la musique et du cinéma, le profit est le seul aboutissant acceptable pour tout producteur, tout investisseur. La valeur artistique et culturelle est l'affaire de l'artiste, du passionné, du critique, de l'intellectuel. Elle sert même parfois de catalyseur pour la consommation (le consommateur étant attiré par du contenu à haute valeur culturelle...parfois). Cependant, sous la casquette du producteur, du distributeur, ou du patron d'industrie, la gratuité...est un mot qui fait désordre. L'illusion de la gratuité est quant à elle un formidable vecteur de consommation. 1 acheté, 1 offert ! X

minutes de conversation gratuites ! Quand le consommateur pense qu'il a accès à quelque chose de gratuit, il passe plus facilement à l'acte d'achat et paye indirectement toutes les prestations sensées être gratuites... Le marketing compte ainsi le cynisme dans son arsenal. Imaginez alors que dans un espace hors de contrôle, la gratuité existe. Non pas l'illusion du gratuit, mais bel et bien l'acquisition de biens sans contrepartie. De plus, cette acquisition donnerait l'impression de ne voler personne : physiquement, le film qu'il y a sur votre disque dur n'a pas été effacé de votre source de téléchargement, il « existe » partout, et nulle part.

Le consommateur a été conditionné depuis des lustres à considérer qu'un produit gratuit est un produit parfait (le rapport qualité/prix atteint l'infini pour un prix nul). Le problème avec Internet est que les conséquences économiques sur l'industrie ne sont pas ressenties par le consommateur. L'industrie « perd » de l'argent mais à l'échelle du consommateur, cela n'a aucune importance. Pire encore, dans notre marché, tous les DVD sont des fichiers téléchargés par peer to peer puis gravés et vendus. Nous sommes organisés dans la banalisation la plus totale du non respect des droits d'auteurs, et pour cause, l'accès à la culture et au divertissement

représente pour le consommateur une valeur supérieure au respect des droits.

## Droits d'auteurs Versus accès à la culture : que faire ?

Deux remarques préliminaires : premièrement, il est inconcevable de mettre sur un pied d'égalité l'internaute algérien et l'internaute occidental. D'une part parce que la bande passante dont nous bénéficions est largement inférieure, et d'autre part car le paiement en ligne est indisponible, et quand il sera là, les tarifs en devise demeureront intouchables par la majorité des utilisateurs.

Deuxièmement, toutes les politiques au monde sont pour l'instant devant un constat d'échec face au piratage. D'une part parce que les décideurs ont rarement une compétence en informatique, d'autre part parce que la réactivité des internautes que permet la technique va à des vitesses que les débats parlementaires ne peuvent concurrencer. Un peu comme face à une fuite que l'on colmate avec le doigt et qui provoque d'autres fuites à côté, même le plombier FBI n'a pas assez de doigts pour fermer toutes les fuites de contenu culturel sur la Toile. Maintenant que cela a été établi, il est honnête de reconnaître que pirater du contenu culturel provoque un manque à gagner qui menace l'existence de certaines productions. Cependant, couper l'accès à ce même contenu rend sa production caduque. Qu'est-ce qu'un film s'il n'est pas vu ? Qu'est-ce qu'une musique si elle n'est pas écoutée ? Alors oui, d'autres modèles peuvent être proposés, mais les peuples émergents dont la révolution du web ouvre des perspectives de révolution culturelle risquent d'être complètement mis de côté, s'il arrivait que le piratage des œuvres disparaisse.

Pour solutionner le problème, il serait bien inspiré de reprendre le

modèle économique instauré par MegaUpload. La notion de « Licence globale » serait la bouée de sauvetage de l'industrie et la culture réunies. Il s'agit par ailleurs d'une proposition de loi soutenue par des groupes politiques de gauche en Europe. Il suffit d'estimer la consommation moyenne d'un internaute en termes de contenus culturels et de fixer un prix d'abonnement mensuel qu'il paierait en même temps que sa facture internet. Comme la télévision anglaise (BBC) et sa redevance que paye le téléspectateur, ce qui représente son unique source de financement, Internet serait une source de contenu culturel qui ne serait plus payé à l'unité (par fichier) mais par une cotisation qui engloberait l'ensemble de la consommation de l'internaute. Le nombre écrasant des internautes permettrait de réduire ce prix à une valeur accessible par tous. Cela suppose que les films ne soient pas disponibles sur le Net tant que leur période d'exploitation dans les salles obscures n'est pas terminée. Cela engendre aussi la fin des DVD et la domination exclusive du contenu dématérialisé, c'est-à-dire exonéré des frais d'emballage et de transport. Finalement, cela signerait la fin des films en résolution douteuse, filmés en douce par un spectateur au cinéma avec un caméscope caché dans sa manche, et permettrait de ce fait d'avoir du contenu de meilleure facture visible par tous.

La licence globale exige de l'industrie de changer ses méthodes de production et de s'adapter à ce modèle économique nouveau et imposé par le progrès technique couplé aux données psychologiques qu'il engendre. Elle demande aussi du courage politique et un consensus loin d'être atteint pour l'instant. Encore une fois, y compris sur le plan des solutions, Internet reste avant-gardiste. Pendant que les tergiversations et que des modalités de répression inefficaces traînent en longueur, le piratage lui a de beaux jours devant lui. O.Z.

## MegaUpload a-t-il fermé à cause de MegaBox ?

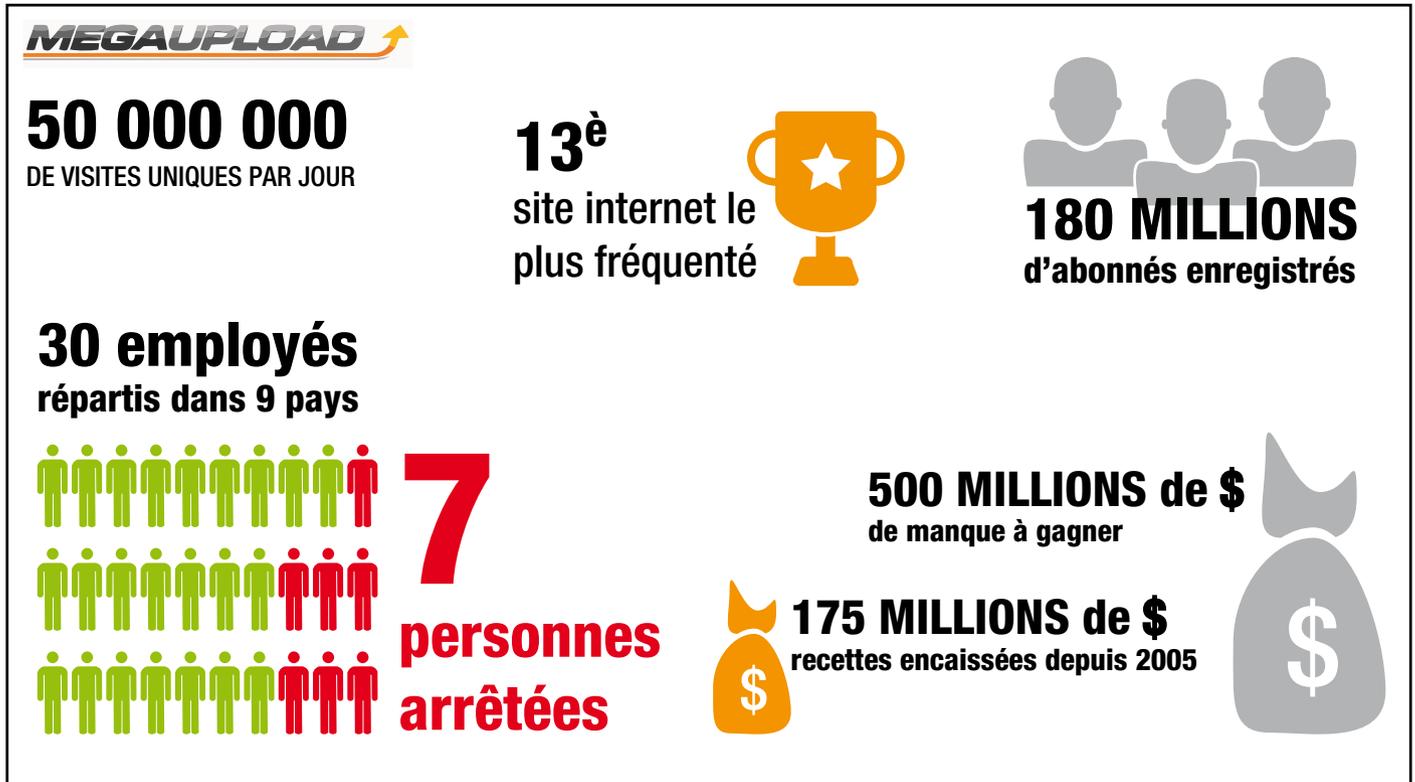


Et si la principale raison pour laquelle MegaUpload a été fermé par le FBI était le lancement prévu de MegaBox courant 2012 ? Cette offre 100% légale aurait permis aux artistes d'être rémunérés à 90%, grâce aux revenus tirés des abonnements et de la publicité ! Une véritable révolution dans l'industrie musicale, puisque ce système imaginé par Kim Dotcom aurait abouti à la suppression des intermédiaires que sont les éditeurs et les distributeurs. On imagine l'inquiétude que devait susciter MegaBox pour les majors du disque Universal Music, Sony Music ou encore Warner. « *Universal Music Group sait que nous allons rivaliser avec eux en lançant notre propre plateforme de musique en ligne. Un site qui permettra bientôt aux artistes de vendre leurs créations directement aux internautes tout en permettant aux artistes de récupérer 90% des revenus* », expliquait à ce sujet Kim Dotcom avant son arrestation. Plusieurs journalistes et blogueurs sont aujourd'hui persuadés que cette arrestation est plus liée à ce projet qu'au piratage via MegaUpload. MegaBox devait d'ailleurs être suivi de MegaMovie, soit le même service appliqué au cinéma.

D.M.

Retour sur l'affaire **MegaUpload**

Driss MERABTENE ■

**MegaUpload, c'est quoi ?**

MegaUpload est un service d'hébergement de fichiers, créé en 2005. Il permettait aux internautes d'héberger n'importe quel fichier, et de le partager ensuite via un lien (direct download). Des milliers de films, séries, musiques ou émissions de télévisions y étaient hébergés. Des dizaines de services ont vu le jour après MegaUpload, dont Megavideo est le plus connu et qui permettait le partage de vidéos en streaming.

**Première controverse, Mega Song**

En décembre 2011, MegaUpload est l'objet d'une première controverse pour avoir diffusé un clip publicitaire, Mega Song, qui met en scène plusieurs stars de l'industrie américaine du disque et du cinéma (Kanye West, Will.I.Am, Jamie Foxx, Puff Daddy, Alicia Keys, Chris Brown,...). La vidéo sera censurée

sur YouTube par Universal Music Group pour contrefaçon de copyright. Une censure qui fera les affaires de MegaUpload à posteriori, après la médiatisation importante de l'affaire.

**La fermeture du site et l'arrestation de ses dirigeants**

MegaUpload et l'ensemble des sites du groupe (dont Megavideo) sont fermés par le FBI américain depuis le 19 janvier 2012. Le fondateur du site, Kim Schmitz alias Kim Dotcom, est arrêté en Nouvelle-Zélande où il réside, tout comme six de ses collaborateurs. Ils sont poursuivis pour association de malfaiteurs en vue de racket, de violation de copyright et de blanchiment d'argent, et encourent jusqu'à 20 ans de prison pour l'ensemble de ces chefs d'inculpation.

Pour pouvoir fermer MegaUpload, le FBI a dû passer des accords avec les huit pays où l'hébergeur possédait des serveurs, dont la Nouvelle-

Zélande où un mandat d'arrêt à l'encontre de Kim Dotcom et ses associés a pu être lancé. 50 millions de dollars d'actifs sont également saisis sur des comptes à Hong Kong.

**Le contexte**

Cette opération "coup de poing" de la justice américaine est intervenue au lendemain de l'examen des projets de loi SOPA (Stop Online Piracy Act) et PIPA (Protect IP Act) par le Congrès américain, le mercredi 18 janvier. Ces deux lois visent à enrayer le piratage en ligne, en s'attaquant non seulement aux sites contrevenants, mais aussi aux sites tiers qui mettraient un lien vers ces sites.

**Chiffres**

MegaUpload avant sa fermeture, c'était **50 millions de visites uniques par jour**, ce qui en faisait le **13<sup>ème</sup> site internet le plus fréquenté** d'après le FBI. C'est aussi **180 millions d'abonnés, 175**

millions de dollars de recettes depuis 2005, et désormais 500 millions de dollars de manque à gagner.

### Les représailles d'Anonymous

Dès le lendemain de la fermeture de MegaUpload, le groupe de hackers activistes Anonymous lance une série d'attaques contre plusieurs sites. «L'opération MegaUpload» a visé le site du ministère américain de la Justice, mais aussi les majors et les grandes compagnies de cinéma et de télévision, accusés de soutenir la loi SOPA et d'avoir poussé le FBI à faire fermer MegaUpload. Les sites de l'industrie musicale américaine (RIAA) et celle du cinéma (MPAA), tout comme Universal Music, Warner Bros et MGM, ont notamment été visés.

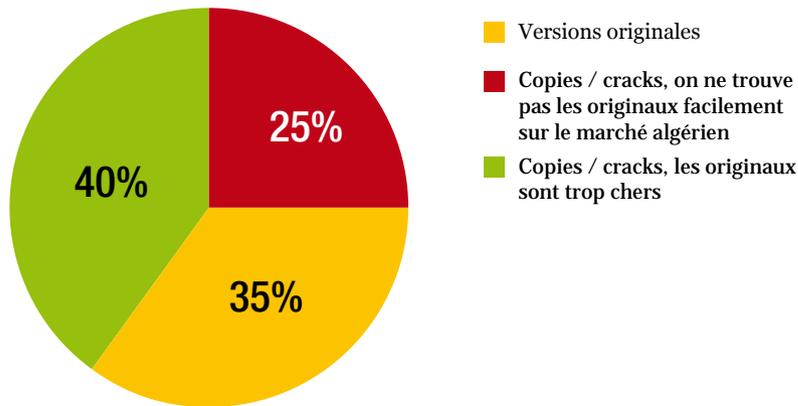
### Conséquences sur d'autres sites de téléchargement

La fermeture de MegaUpload et l'arrestation de ses dirigeants a eu des conséquences sur plusieurs sites de direct download ou de streaming. FileSonic, un des concurrents majeurs de MegaUpload, a décidé de supprimer la fonction de partage de fichiers. Seuls les abonnés ont désormais accès au contenu qu'ils mettent en ligne, et tous les liens de téléchargement ont été bloqués. De son côté, Uploaded.to est devenu indisponible sur le territoire américain. Enfin, certains sites de vidéos en streaming, dont les célèbres Alloshowtv et Allostreaming, ont carrément fermé leurs portes.

Kim Dotcom attend désormais son procès qui aura lieu aux Etats-Unis. Son extradition est par ailleurs prévue fin février. Un jugement attendu avec impatience par les internautes, sachant qu'il pourrait déboucher sur une première, car la société MegaUpload est juridiquement placée à Hong Kong et ne dépend donc pas du droit américain.

## Le marché algérien des logiciels envahi par les contrefaçons

### Vous utilisez des logiciels en version originale ou des copies / cracks ?



Le marché des logiciels est l'un des plus touchés par le piratage sur Internet. En Algérie, le phénomène est d'autant plus élevé: lors du sondage sur les usages des algériens en matière de nouvelles technologies, effectué par N'TIC en janvier dernier, 65% des internautes ont déclaré utiliser des copies de logiciels. 40% estiment que les logiciels originaux sont trop chers, tandis que 25% expliquent qu'il est difficile de trouver les versions originales sur le marché algérien. Microsoft, leader mondial des logiciels, est sans doute la société qui en pâtit le plus. La firme américaine nous affirmait l'an dernier que 84% de ses logiciels vendus en Algérie étaient des copies. Pour enrayer le phénomène, Microsoft a commencé à mettre en vente de manière officielle son système d'exploitation (Windows) en Algérie et son logiciel de bureautique (Office) à des prix abordables. Plusieurs campagnes de sensibilisation ont également été mises en place par la société américaine, afin d'enrayer le

phénomène.

Le problème du piratage a été également pris en considération par Kaspersky et Symantec, qui proposent depuis quelques années une version officielle de leur antivirus pour le marché algérien. Des initiatives qui ont permis de réduire le piratage de ces deux produits, en particulier dans les entreprises. L'antivirus de Symantec, Norton, était le logiciel le plus piraté dans les entreprises du monde entier en 2008, après les logiciels de bureautique et les systèmes d'exploitation.

Néanmoins, il s'avèrera difficile de contrer la contrefaçon en Algérie, étant donné le prix dérisoire des copies, et leur présence massive sur le marché. Les lois concernant le droit à la propriété intellectuelle existent en Algérie mais ne sont pas ou peu appliquées. Les consommateurs algériens sont également peu sensibilisés au phénomène, malgré les efforts de certaines sociétés, notamment Microsoft, dans ce domaine.

## Piratage des applications, un phénomène de masse

Driss MERABTENE ■

■ Les smartphones ne sont pas épargnés par le piratage via Internet. Les applications payantes sont victimes de ce phénomène, notamment sur Android, qui est le système d'exploitation le plus répandu mais aussi le plus piraté.



Une étude, menée en septembre 2011 auprès de 75 développeurs d'applications sur l'Android de Google, a montré que ces derniers gagnaient moins que leurs confrères qui développent sur iOS. 27% des sociétés qui travaillent sur Android, considèrent que le piratage est un « **grand problème** », et plus de la moitié estiment que l'action de Google est insuffisante pour enrayer ce problème.

Android avait lancé en juillet 2010 un nouveau système de protection des applications, le Market Licencing, lui-même déjoué par les hackers au bout d'un mois ! Les développeurs d'applications appellent depuis à la mise en place d'un programme de certification de l'Android Market, qui permettrait de vérifier si une application payante a été achetée ou pas, mais aussi pour éviter de proposer des applications contenant des spywares ou des malwares. De son côté, Google renvoie la balle aux développeurs, les appelant à renforcer la protection de base de leurs applications contre la copie. Attention tout de même si vous téléchargez illégalement des applications payantes, car

certaines d'entre elles peuvent contenir des spywares ou des malwares. Comme cette version de l'application «Walk and Text» disponible sur les réseaux P2P, qui contenait un malware des plus désagréables. Mais contrairement aux malwares classiques, qui compromettent la sécurité de votre mobile et vos données, celui-ci était destiné à humilier ceux qui avaient téléchargé cette version pirate de Walk and Text. Lorsque cette version est lancée, elle récolte les données de votre téléphone, afin d'envoyer cet SMS à tous vos contacts: « **Hé, je viens juste de télécharger une application piratée depuis Internet: Walk and Text for Android. Je suis stupide et radin, elle ne coûte que 1\$. Ne volez pas comme je l'ai fait!** ». Pour terminer, un dernier message s'affiche: « **Nous espérons vraiment que vous avez appris quelque chose de ceci. Vérifiez votre facture de téléphone. Oh et n'oubliez pas d'acheter l'application depuis le Market place** ».

Sur iPhone, le jailbreak (ou déverrouillage) d'iOS permet de télécharger toutes les applications gratuitement, même les payantes et celles non

disponibles sur l'Apple Store. Ce piratage prend parfois des proportions immenses, comme dans le cas du jeu FingerKicks, qui aurait été piraté à 93% selon ses développeurs ! Même la boutique en ligne d'applications Marketplace de Windows Phone a été piratée. La piratage d'applications pour smartphones à de telles proportions fait craindre pour l'avenir de la création sur ces supports, d'autant que beaucoup d'applications sont réalisées par des passionnés, et proposées à des prix souvent dérisoires. Le modèle économique que représente le paiement à l'achat des applications est amené à évoluer, et quelques alternatives existent déjà. Le financement par la publicité en est une, même si l'expérience de l'utilisateur peut en être dégradée. Il y a aussi le modèle lite/full: une version limitée d'une application est proposée gratuitement, tandis que la version complète est payante. Ou encore le contenu payant: il faut payer pour débloquent le niveau d'un jeu, une solution...

Des problématiques qui, certes, restent lointaines à l'utilisateur algérien, étant donné que le paiement en ligne n'existe pas encore en Algérie. Mais tôt ou tard, ce problème se posera afin de soutenir la production d'applications algériennes de qualité.

## Internet, outil pour pirater des chaînes TV

Driss MERABTENE ■

■ Internet, ce n'est pas seulement des musiques, films ou logiciels qu'on peut télécharger. Il permet également de pirater des chaînes de télévisions payantes, via des démodulateurs satellite connectés à la Toile, dont le plus célèbre est la Dreambox.

### La Dreambox, comment ça marche ?

La Dreambox est un démodulateur fonctionnant sous Linux et qui dispose d'une connectique Ethernet à l'arrière qui lui permet d'être branché à Internet. Si la réception des chaînes se fait par satellite, la connexion au web permet de télécharger en continu des clés afin de décrypter les chaînes payantes. Vous aurez ainsi accès aux bouquets Canalsat, Al Jazeera Sport ou encore Sky, contre un abonnement, en plus de l'achat du terminal.

La Dreambox elle-même doit être «modifiée», c'est à dire contenir un software qui permet le décodage des chaînes. Ne vous laissez pas abuser par les vendeurs qui vous prétendent que l'offre est officielle, car il s'agit d'un abonnement pirate. Celui-ci attire de plus en plus de personnes, en raison de son prix imbattable, pour un catalogue de chaînes très important.

### Les offres officielles ne font pas le poids

Lancé en 2009 au Maroc et en Algérie, le bouquet Canal + Maghreb s'est éteint à peine deux ans plus tard, victime du piratage en masse. «*En ce qui concerne le Maghreb, nous avons décidé de surseoir à nos investissements commerciaux aussi longtemps que le contrôle du piratage ne portera pas ses fruits*», avait déclaré le PDG de Canal+, Bertrand Méheut, au moment de

l'arrêt de la commercialisation des abonnements, proposés sous forme de cartes prépayées. «*Actuellement, le système de*



*contrôle d'accès Viaccess sur certains satellites est détraqué et, tant qu'on n'aura pas résolu cette situation, on gardera un profil très limité sur ces pays*», avait expliqué Méheut.

Le lancement du bouquet en Tunisie, qui devait s'effectuer en 2011, a du même coup été annulé. Canal+ n'a pas rencontré son public, malgré quelques initiatives intéressantes pour répondre au marché local, comme la retransmission des matchs du championnat algérien de football d'une qualité incomparable, ou encore la diffusion de productions locales. Les Algériens ont préféré la Dreambox, moins chère (environ 1 000 DA par mois contre 2 000 DA pour le bouquet Canal+) et avec plus de chaînes. Canal+ n'est pas le seul bouquet à avoir quitté l'Algérie après quelques années. Avant lui, le groupe ART avait également arrêté ses activités pour cause de faillite, due en partie au piratage, mais aussi à un manque de contenus. Pendant plusieurs années, ART a proposé un bouquet avec des chaînes de cinéma, de musique,

et surtout de sport, avec les plus grands championnats européens et arabes, au prix de 7 000 DA par an. Mais la perte progressive des droits des championnats européens au profit d'Al Jazeera, ainsi que la progression des Dreambox, ont fragilisé ART, qui a quitté l'Algérie en avril 2010, sans en aviser ses abonnés.

### Développement du streaming

Le piratage des programmes de télévision sur ordinateur est également en progression, avec le développement du streaming. Des logiciels tels que Sopcast permettent de regarder n'importe quelle chaîne de la planète en direct et gratuitement, ou bien des programmes spécifiques, comme les retransmissions sportives. Avec l'augmentation des vitesses de connexion, ces pratiques devraient se généraliser, même si les sites de streaming ont connu un coup d'arrêt après la fermeture de MegaUpload. Mais le phénomène inverse se constate également : les télévisions reprennent de plus en plus de vidéos du web. Et avec le développement des Smart TV, les télévisions connectées à Internet, les programmes venus du web représenteront sans doute l'avenir du petit écran.

## Internet et droits d'auteurs

Kamel RAHMOUNI ■

## UN DÉFI MAJEUR POUR LES LÉGISLATEURS

Internet a bouleversé la perception des droits d'auteurs, particulièrement sur le marché de la musique et des films. Cette technologie planétaire offre en effet de multiples possibilités d'accéder gratuitement aux œuvres de l'esprit en évitant de verser les droits d'auteurs et les redevances associées. Un autre phénomène accentue la difficulté: le piratage qui a pris ces dernières années une dimension inquiétante. En Algérie, il n'existe pas de loi spécifique qui «punit» le téléchargement illégal de contenus Internet. Ce vide encourage les internautes à recourir à la contrefaçon sans avoir peur des conséquences sur le plan légal. Un simple détour aux alentours des marchés d'Alger nous renseigne sur cette situation. Le marché, dit «parallèle», est rempli de DVD et DVX de films récents piratés en toute impunité.

Ainsi, un premier constat s'impose: depuis plus d'une quinzaine d'années et avec la vulgarisation d'Internet, la propriété intellectuelle est passée du statut de question technique réservée à un cercle d'experts à celui de sujet de société majeur. Le web 2.0 marque l'avènement d'Internet comme vecteur de communication pour l'ensemble des acteurs de nos sociétés: chacun est présent sur le web, peut y créer du contenu et y puiser l'information de manière de plus en plus exclusive. «*On assiste nécessairement à une démultiplication des comportements illicites et à une aggravation de leurs conséquences. Les nations se livrent une concurrence féroce pour figurer en tête de l'économie mondiale de l'immatériel et de la société de l'information*», souligne Maître Nafaâ Laribi dans une communication sur le «**Droit de la propriété intellectuelle et**

**technologies numériques** ». Selon lui, depuis la vulgarisation d'Internet, on est en droit d'affirmer que le premier actif en propriété industrielle victime d'atteintes est la marque. Le cybersquattage est un phénomène qui a pris une très grande ampleur et continue aujourd'hui à en prendre malgré les efforts et les solutions existantes.



Au milieu des années 90 et jusqu'à octobre 1999, la lutte contre le cybersquattage était sur le fondement de la contrefaçon de Marque et/ou la concurrence déloyale devant les tribunaux judiciaires. Abdelghani Benaired, avocat, mandataire agréé en propriété industrielle et enseignant, souligne dans son livre «*La protection des droits d'auteur à l'épreuve de la contrefaçon: étude comparative (Algérie-France)*»: «*l'ordonnance algérienne relative aux droits d'auteur est inappliquée, incomplète et illisible et cela se constate par la rareté des actions devant les juridictions, le taux du piratage très élevé et l'essor des marchés informels de la contrefaçon ainsi le téléchargement illégal sur*

*Internet* ». Depuis plus de vingt ans, on tente avec plus ou moins de succès d'appliquer les règles du droit d'auteur et du brevet aux programmes d'ordinateur et aux diverses composantes de la technologie informatique. Bien que la majorité des auteurs semble s'être accommodée de la situation en regard de la protection des logiciels, l'apparition de l'autoroute de l'information et des œuvres multimédias met aujourd'hui le système à rude épreuve.

L'expérience des quinze dernières années démontre de façon indéniable que ni le droit d'auteur ni le brevet ne répondent adéquatement aux caractéristiques de la technologie numérique. «*Du point de vue des créateurs, il pourra s'avérer intéressant de constater où se situera le compromis, sur le plan international, au sujet de l'étendue du droit de reproduction, du droit de communication au public, et des droits moraux. Du point de vue des usagers, il conviendra surtout de réévaluer les notions d'utilisation équitable et de créations dérivées, de manière à assurer au public un accès raisonnable aux œuvres et à inciter les usagers à créer à leur tour. Enfin, la mise sur pieds d'un régime volontaire d'enregistrement des œuvres protégées et le renforcement des recours contre les actes de contrefaçon constitueraient des mesures concrètes visant à adapter le système juridique aux particularités des œuvres multimédias*», constate Lucie Guibault, professeur adjoint à l'Université d'Amsterdam.

De manière générale, les contrats de droit d'auteur doivent prévoir tous les cas de figure quant à l'exploitation de l'œuvre: droits de représentation/

droits de reproduction ; supports envisagés; zone géographique (pour Internet, prévoir une exploitation mondiale, à quelques exceptions près) ; durée de cession (qui peut être égale aux droits de l'auteur : cession globale). La spécificité d'Internet est que l'accès à l'information est multiple. Les contrats doivent mentionner les supports existants, mais aussi prévoir la possibilité de publication pour médias présents et futurs.

Les droits d'auteurs s'appliquent ainsi aux photos, extraits de films et textes, mais également à la représentation de produits ou d'emballages, comme les pochettes et CD ou les couvertures de livres. Le

numérique, en créant de nouveaux procédés de consultation et de circulation des œuvres, remet en cause l'environnement dans lequel se sont développées les règles juridiques de protection des auteurs. La question de la territorialité est compliquée par l'avènement du numérique. Elle est cependant essentielle pour déterminer le tribunal compétent et surtout le droit applicable. L'identification des propriétaires des sites n'est pas toujours assurée, leur solvabilité non plus. Les fournisseurs de contenu peuvent être déclarés responsables, puisqu'ils ont connaissance des contenus que le site diffuse. Mais la question est controversée. Un des impacts du numérique sur le cinéma

se manifeste surtout par le biais d'Internet : une fois que les films sont numérisés, le réseau Internet permet de les rendre accessibles partout dans le monde.

En Algérie, même si la majorité des salles de cinéma sont fermées, les Algériens peuvent regarder les films les plus récents sur DVD. C'est ainsi que certains films non diffusés par la télévision algérienne sont vus comme « Des hommes et des Dieux » de Xavier Beauvois ou le one man show de Fellag « Tous les Algériens sont des mécaniciens ». Et l'ONDA avec ses moyens limités de contrôle ne peut à lui seul lutter efficacement contre le piratage et la contrefaçon.

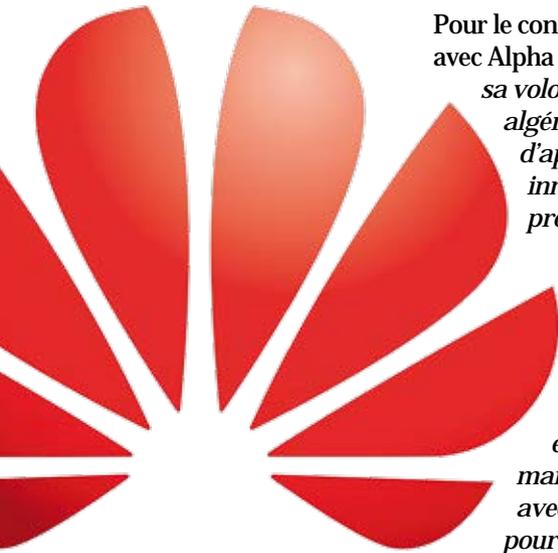
## Que pensez-vous du piratage en ligne ? Quelques réactions sur notre page Facebook

- **Yasmina Bairi** : « On est les pros du piratage ! Moi, je télécharge mes livres et ma musique mais aussi des applications pour mon portable !! Le meilleur site pour l'hébergement de fichiers est Mediafire à mon avis ».
- **Sadek Rehab** : « Je suis pour le piratage, mais je trouve que c'est une injustice pour les créateurs de films ou autres produits. Si on devait télécharger des films qui ont plus d'un an pourquoi pas, mais des films récents non, c'est purement et simplement du vol ».
- **Samir Bellik** : « Le sujet est très complexe ! (...) Le piratage est un mot trop souvent utilisé à tort, un pirate ou hacker est très mal vu, et le mot a une connotation négative... (...) En effet, ailleurs dans le monde, le hacker est un bricoleur, et les plus grandes avancées dans l'univers des NTIC et de l'informatique en général sont faites par et pour les Hackers. Ces derniers sont porteurs de la philosophie de l'open source, une philosophie qui tend à rendre l'accès à la connaissance et à la technologie gratuite et accessible à tout le monde en tant que droit fondamental. De ce simple fait, le « piratage » est un acte de libre distribution des données. Les exemples qui nous en sont données sont des plateformes collaboratives telles que Wikipédia, Linux, Openoffice,... et j'en passe. D'excellents produits très pointus et complètement gratuits en libre distribution.  
Par contre, le partage de données tel que les films, les séries, la musique, les logiciels, les livres, ... relève du domaine de la copie illégale de contenu protégé par le copyright. Copyright qui même dans le commerce en Algérie n'est pas reconnu. Chez Soli et chez d'autres enseignants, nous pouvons acheter à des prix dérisoires et en quantités illimitées des copies de produits protégés par le copyright, sans qu'aucun centime ne soit redistribué aux auteurs. Plus problématique encore, même si nous voulions payer pour ces produits, nous n'avons aucun moyen légal de payer en ligne pour accéder à des plateformes telles que iTunes, Fnac, Amazon. (...) Ce qui nous ramène au problème de base, qui est le libre accès à l'information, la culture et la technologie !  
(...) Nous sommes une génération qui a soif de connaissance et de contenu original, avec pas beaucoup de moyens, et avec un accès à des technologies qui nous permettent de télécharger en toute impunité, pourquoi s'en priver ? Personnellement, si je pouvais payer en ligne je le ferais pour les films ou musique ou logiciels qui valent le coup, en prenant en compte que le prix est abordable. Entre temps, je suis un grand fan des torrent et du peer-to-peer en général, qui est un excellent exemple de la philosophie open source, tout le monde partage et met à disposition des fichiers pour tout le monde ».
- **Yacine Satch** : « Je fais partie d'un forum où je partage pleins d'albums, musiques, films et spectacles, ... mais il faut savoir que piratage et téléchargement illégal, ce n'est pas la même chose : je télécharge et je partage, mais je ne pirate pas. A propos, j'utilisais beaucoup MegaUpload, et maintenant j'utilise Rapidshare car Mediafire est limité à 200 Mo, ce qui fait qu'on ne peut pas héberger un film ».



## Huawei Telecom Algérie : de nouvelles solutions entreprises

■ Huawei Algérie a enrichi sa gamme de solutions à destination des entreprises avec deux nouvelles offres. Un contrat de partenariat a également été signé avec la société algérienne spécialisée en informatique, Alpha Computers.



Pour le constructeur chinois, ce partenariat avec Alpha Computers lui permet «d'affirmer sa volonté à accompagner les entreprises algériennes dans leurs démarches d'appropriation des technologies les plus innovantes leur permettant de gagner en productivité, en coût et en temps».

La première offre entreprise, baptisée «**Intelligent Campus Network Solution**», est une solution réseau de haute performance, qui permet de réduire les «les coûts énergétiques et les coûts de déploiement et de maintenance d'un réseau d'entreprise», avec de «hauts niveaux de performances pour les services IP et IT».

La seconde offre, le «**SingleCLOUD**», est un service de Cloud Computing, toujours à destination des entreprises. Par ailleurs, Huawei informe qu'il travaille au «transfert de savoir-faire technologique en faveur des jeunes algériens issus des universités algériennes», en mettant en place un centre de formation pour la certification des ingénieurs. La marque chinoise a d'ailleurs rappelé que 80% de ses effectifs en Algérie est composé d'Algériens.

## 35.2 millions d'algériens abonnés à la téléphonie mobile !

■ Il y a 35.2 millions d'abonnés à la téléphonie mobile en Algérie, a annoncé l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT), soit 2.5 millions de plus qu'en 2010.

Ce chiffre indique que le taux de pénétration de la téléphonie mobile dans la population algérienne est de 95%. Les trois opérateurs ont tous augmenté leur nombre d'abonnés. Premier opérateur avec 46.81% de part de marché, Djezzy compte 16 490 690 abonnés, soit 1.4 millions de plus qu'en 2010. Mobilis est second, avec 10 280 098 abonnés (29.18% de part de marché), soit 833 324 de plus qu'en 2010.

Enfin, Nedjma compte 8 458 105 abonnés (24.01% de part de marché) et gagne 212 107 abonnés en plus.

## Ils se vendent plus de smartphones que de PC

■ Les ventes de smartphones ont dépassé celles des ordinateurs en 2011. Avec l'énorme succès que rencontrent ces terminaux intelligents et les tablettes tactiles, le PC a du souci à se faire...

487.7 millions de smartphones ont été vendus en 2011 contre 414.6 millions d'ordinateurs. Et ce n'est un secret pour personne, Apple termine l'année comme meilleur vendeur de smartphones avec près de 93.1 millions d'iPhone écoulés. Suit derrière le sud-coréen Samsung qui a vendu près de 91.9 millions de terminaux en 2011.

Les ventes de smartphones ont progressé de 62.7% cette même année. Si nous nous intéressons aux OS mobiles, Android est en tête puisque c'est lui qui détient

la plus grande part de marché (48.8%) avec 237.8 millions d'appareils équipés écoulés. Une belle progression de 244.1% en l'espace d'une année! En deuxième place, c'est le système d'exploitation d'Apple que nous retrouvons (93.1 millions d'iPhone vendus soit 19.1% de part de marché et une belle progression de 96%).

Suivent ensuite l'OS de Nokia, Symbian (16.4% de part de marché), RIM BlackBerry (10.5% de part de marché), Bada de



Samsung (2.7%), et Windows Phone de Microsoft (1.4% seulement de part de marché).

## Téléphoner au volant est dangereux

# CE QUE RISQUENT LES CONDUCTEURS ALGÉRIENS

■ Le téléphone mobile au volant est une pratique de plus en plus répandue. Cela est valable surtout pour les jeunes conducteurs qui ne résistent pas à l'envie de répondre à un appel ou lire et envoyer un SMS alors que le véhicule est en mouvement. Que risque dans ce cas le conducteur algérien ? Éléments de réponse.



Il faut savoir que quelques 522 accidents de la circulation dus à l'utilisation du téléphone portable au volant ont été enregistrés au cours des huit derniers mois de 2011 parmi 12 625 accidents de la route survenus dans le milieu urbain, selon des statistiques de la Direction Générale de la Sécurité Nationale (DGSN). Pourtant, l'utilisation du téléphone portable au volant est strictement interdite. Cet agissement, considéré comme une contravention de 3ème degré, expose le contrevenant à une amende forfaitaire oscillant entre 2000 et 4 000 DA avec retrait de permis pour une durée de trois mois et ce conformément au code de la route. Cette sanction s'élève dans le cas où cette dernière est liée à un accident à une amende plus importante, voire même la prison dans certains cas.

Téléphoner en roulant montre bien par des études scientifiques une baisse de vigilance, équivalant à un rétrécissement sensible du champ de la vision. Les effets directs sur la

conduite avec un téléphone au volant sont perceptibles : nous décrochons généralement dans les deux secondes après la première sonnerie, alors que 42% des accidents surviennent à ce moment là. L'utilisation du téléphone portable est l'exemple le plus flagrant de distraction au volant. Bien que la plupart des conducteurs sont tout à fait conscients des risques liés à l'utilisation du téléphone portable au volant, la moitié d'entre eux avoue qu'il leur arrive de décrocher ou d'utiliser leur téléphone tout en conduisant.

De nombreuses études et expériences démontrent qu'une conversation téléphonique avec tenue d'un combiné entraîne des variations de vitesse, des déviations fréquentes de trajectoire, une augmentation significative du temps de réaction ainsi que des erreurs de perception et de jugement. Une recherche du numéro du correspondant implique de la part du conducteur un effort de mémorisation. Pour décrocher, le conducteur se limite généralement

à conduire d'une seule main. La sonnerie qui retentit peut surprendre le conducteur.

En somme, téléphoner en conduisant implique des efforts de nature différente : mémorisation, coordination manuelle et attention partagée.

Les kits mains libres intégrés permettent de limiter le danger mais représentent toujours un élément de distraction non négligeable. Ils procurent une fausse sensation de sécurité et l'on oublie complètement que l'on est en train de conduire. Dans ce contexte, Ford a annoncé avoir développé une nouvelle technologie basée sur le contrôle parental pour empêcher les jeunes conducteurs à user du téléphone mobile au volant. Baptisée « Ne pas déranger », cette solution incite les jeunes conducteurs à se concentrer sur leur conduite plutôt que sur leur téléphone portable. Elle offre aux propriétaires de voitures la possibilité d'empêcher les jeunes conducteurs de recevoir des appels ou des messages de texte au volant. Les jeunes conducteurs ne peuvent, donc, plus se laisser distraire par leur téléphone. Les appels sont alors redirigés vers la messagerie vocale et les messages de texte s'affichent une fois le trajet terminé. Les statistiques routières indiquent que les conducteurs européens de moins de 25 ans ont une probabilité trois fois plus élevée que des conducteurs expérimentés d'être impliqués dans un accident mortel.

Le contrôle parental de Ford est proposé aux Etats-Unis. Il sera disponible en Europe à partir de cette année sur la Ford Fiesta. Il sera ensuite étendu au reste de la gamme Ford compatible avec cette technologie de contrôle parental.

K.R.



## Nokia compte sur sa gamme Lumia pour redresser la barre

■ Les futurs smartphones de Nokia sous Windows Phone devront intégrer des puces NFC et une technologie de recharge par induction.



Après les Lumia 710, 800 et 900, Nokia préparerait le Lumia 910 doté d'un capteur numérique de 12 mégapixels qui devrait être disponible au printemps prochain. La technologie d'échange et de paiement sans contact, Near Field Communication, est aussi d'actualité puisqu'elle devrait être intégrée dans les futurs smartphones du constructeur. Et ce n'est pas tout, le géant finlandais mise aussi sur une technologie de recharge par induction qui permettra d'élaborer des smartphones plus fins car dépourvus de prise de recharge microUSB.

Malgré un quatrième trimestre 2011 décevant et un chiffre d'affaires en baisse, Nokia tente le tout pour le tout pour redresser la barre et compte surtout sur sa nouvelle gamme de mobiles Lumia.

smartphones du constructeur. Et ce n'est pas tout, le géant finlandais mise aussi sur une technologie de recharge par induction qui permettra d'élaborer des smartphones plus fins car dépourvus de prise de recharge microUSB.

## Nokia, toujours numéro un



L'institut Gartner vient de publier ses derniers chiffres et pour la 14ème année consécutive, Nokia reste le leader dans le secteur mobile en 2011. Avec 422 millions de téléphones vendus dans le monde, Nokia reste indétrônable malgré un recul de 8.5%. Samsung suit derrière avec par ordre Apple, LG, ZTE, RIM, HTC, Huawei, Motorola et Sony Ericsson. A savoir que près de 1.774 milliards de téléphones ont été vendus dans le monde en 2011.

## Une « Belle » mise à jour pour les mobiles Symbian

■ Les utilisateurs des smartphones récents sous Symbian de Nokia peuvent désormais utiliser Nokia Belle, une mise à jour du système d'exploitation, disponible en téléchargement.

Les smartphones concernés sont les modèles suivants: **Nokia N8**, **Nokia E7**, **Nokia E6**, **Nokia X7**, **Nokia C6-01**, **Nokia C7** ou **Nokia Oro**. Avec Belle, Nokia a mis au point un système d'exploitation qui favorise la personnalisation, avec de nouveaux widgets en direct et plus grands. De nouvelles applications d'imagerie avec enregistrement vidéo HD et un navigateur refondu permettant le visionnage de vidéos en ligne ont été ajoutés. Il contient également des applications Microsoft telles que Lyn et OneNote.

Pour télécharger Belle, il faut connecter votre smartphone à un PC, sur lequel la dernière version de Nokia Suite (3.3 ou ultérieure) est installée. Nokia Belle sera également disponible pour le **Nokia 500** d'ici peu de temps.



Entretien avec Dana Adnani, Responsable Communication Nokia Afrique du Nord

## « Le marché des smartphones est encore restreint mais il va augmenter assurément dès le lancement de la 3G »



### Quel bilan tire Nokia de l'année 2011, que ce soit dans le monde et en Algérie plus particulièrement ?

Il y a eu beaucoup de changements chez Nokia. Nous avons clairement besoin d'une nouvelle stratégie, en particulier pour mieux rivaliser avec Apple et Android, mais aussi pour consolider nos efforts afin de mieux appréhender les changements dans l'industrie du mobile. Nous avons conduit des changements fondamentaux dans la façon dont nous travaillons, et celle dont nous créons nos produits. Nous avons également réorganisé nos processus, qui nous ralentissaient par le passé, pour pouvoir avancer plus rapidement. La première conséquence de tout cela: nous avons lancé nos premiers produits Lumia à peine six mois après avoir signé un accord définitif avec Microsoft. En Algérie, nous avons travaillé afin de nous relancer sur le marché, et pour nommer de nouveaux distributeurs de Nokia, qui nous aideront à répondre

aux besoins de nos clients de la meilleure des façons.

### Quels ont été les mobiles Nokia les plus vendus en Algérie en 2011 ?

Tous les modèles marchent bien, particulièrement ceux qui possèdent deux emplacements SIM.

### Pourrions-nous avoir une estimation de l'évolution de votre part de marché par rapport à l'an passé ? Ce qui vous positionne comment face à vos concurrents sur le marché ?

Nous ne voulons pas nous comparer à nos concurrents, mais ce que nous pouvons dire, c'est que nous progressons très bien et que nous visons une position de leader.

### Vous êtes revenu en force cette année sur notre marché avec un nouveau distributeur et des nouveaux modèles adaptés à nos consommateurs. Quelles sont vos relations avec votre nouveau distributeur ? Comment se portent ces nouveaux produits lancés ?

J'aimerais confirmer que nous travaillons en étroite collaboration avec notre distributeur Novaphone, dans le but d'améliorer nos ventes. Nous avons vraiment bien progressé dans ce sens. En même temps, il faut noter qu'il n'y a pas d'exclusivité avec Novaphone, nous prenons le temps de nommer de nouveaux distributeurs pour éviter les erreurs et faire le

meilleur choix à moyen et long terme.

### Que pouvez-vous nous dire sur le marché des smartphones en Algérie ? Pensez-vous qu'il a un réel avenir ? Comptez-vous miser sur ce marché à l'aube du lancement de la 3G ?

En réalité, le marché des smartphones est encore restreint en Algérie, mais il va augmenter assurément, dès que les opérateurs lanceront la 3G.

### Enfin, quels sont vos objectifs pour 2012 ?

Nous sommes en train de construire notre équipe locale, un réseau de distribution, un réseau de service après-vente et d'assistance technique, afin de servir au mieux nos clients algériens. J'aimerais souligner que certaines choses ne changeront pas:

- Les valeurs de notre société, telles que notre passion pour l'innovation.
- Notre engagement à créer des produits que les gens aimeront.
- Notre conception nordique du design (simplicité, élégance, forme et fonctionnalité) qui est attachée à nos produits.



## Le premier téléphone **triple SIM** lancé par **LG**

■ Une bonne nouvelle pour les possesseurs de plusieurs puces et qui jonglent entre deux ou trois téléphones portables: **LG** vient de mettre au point l'**A290**, premier mobile à pouvoir intégrer trois cartes **SIM** !

Un outil idéal notamment pour ceux qui possèdent des puces Nedjma, Djezzy et Mobilis, et qui pourront gérer simultanément leurs trois numéros. Ce téléphone multimédia est doté d'un écran LCD de 2.2 pouces, d'une résolution de 176 x 220 pixels. Un capteur de 1,3 mégapixels avec flash LED est intégré, ainsi que des ports miniUSB et microSD (32 Go), et une connectivité Bluetooth. De format monobloc avec des dimensions de 113.5 x 51 x 12.95 mm, il ne dispose pas de connectivité 3G mais 2G en quadribande. Sa batterie de 1500 mAh lui confère une autonomie convenable. Sa date de sortie en Algérie n'est pas connue pour le moment.



## L'avez-vous **VU** ?!

LG entre dans le monde des smartphones-tablettes et lance un nouvel Optimus, le Vu. Un terminal qui tourne sous Android, qui dispose d'un écran de 5 pouces pour un format d'affichage en 4 :3, qui n'est pas si épais pour un smartphone géant, qui intègre une résolution d'écran de 1024 x 768 pixels et un processeur Qualcomm Snapdragon Dual Core cadencé à 1.5 GHz, et qui embarque également 1 Go de RAM et un capteur numérique de 8 mégapixels.

Des informations à prendre avec des pincettes puisque le terminal devrait être présenté lors du Mobile World Congress de Barcelone.

## Après l'Optimus 3D, voici l'**Optimus 3D MAX** !

■ L'Optimus 3D a été la star du Mobile World Congress 2011 souvenez-vous. L'Optimus 3D MAX promet d'être celle de l'édition 2012. Alors, un max de 3D ?



L'Optimus 3D de LG a enfin trouvé un successeur et pas n'importe lequel, l'Optimus 3D MAX. Il devrait faire sensation lors du prochain Mobile World Congress qui se déroulera du 27 février au 1er mars à Barcelone. Nous ne savons pas encore grand-chose sur ce terminal mais il devrait embarquer un écran tactile NOVA de 4.3 pouces affichant une résolution de 800 x 480 pixels, un processeur Texas Instrument Dual Core cadencé à 1.5 GHz, une épaisseur de seulement 9.7 mm, un poids ne dépassant pas les 150 grammes, un capteur numérique de 5 mégapixels, et il devrait tourner sous Android 2.3 Gingerbread. Il faudra patienter pour plus d'informations. Disponibilité au second trimestre en Corée tout d'abord. Rappelons que l'Optimus 3D est commercialisé en Algérie au prix de **52 000 dinars**.

*Entretien avec Salima Bouhaddi, directrice marketing LG Mobile Algérie***« La diversification de nos modèles nous permet de maintenir notre place de N° 3 »**

**M. Ahn Deuk Soo (ancien DG) a déclaré avoir triplé ses ventes de mobiles en Algérie. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ? Avez-vous d'autres chiffres à nous communiquer ?**

Effectivement, la division LG Mobile avait enregistré durant l'année 2011 des résultats très satisfaisants par rapport aux deux années précédentes. Cette progression a touché en particulier le moyen et le haut de gamme entre autres. Sachant que le consommateur algérien connaît déjà bien les modèles dits entrée de gamme, qu'il apprécie d'ailleurs beaucoup, son attention et son intérêt se sont orientés dernièrement vers l'exploration et la découverte de nouveaux produits appartenant au moyen et haut de gamme.

**Pourrions-nous connaître l'évolution de votre part de marché en 2011 par rapport à l'an passé ?**

Aujourd'hui, les mobiles LG sont présents sur le marché algérien et sont, de ce fait, de plus en plus disponibles dans les magasins. Le consommateur se retrouve donc devant une large panoplie de modèles et de couleurs et peut ainsi choisir

le modèle qui lui plait et au prix qui l'arrange. Je peux donc dire que cette diversification de modèles nous permet de maintenir notre position de N° 3 sur le marché local, c'est-à-dire parmi les leaders.

**Quels ont été les mobiles LG les plus vendus en 2011 en Algérie ?**

Incontestablement, l'année 2011 était celle du tactile. En effet, en plus de l'introduction de modèles entrée de gamme, nous avons aussi mis à la disposition des consommateurs un large éventail de terminaux tactiles et aussi le double SIM. Je citerais comme exemple le T 310i, un tactile avec WiFi, et le P525, un tactile double SIM avec WiFi. Les deux modèles sont également disponibles dans une variété de couleurs, un design élégant et surtout à des prix très attractifs.

**Vous souhaitez représenter 30% du marché des smartphones en 2012 grâce notamment au lancement récent de la gamme Optimus. Pensez-vous réellement que ce marché est prometteur en Algérie, un pays qui ne dispose même pas de la 3G ?**

Sans nul doute, le marché algérien renferme un potentiel énorme dans le domaine de la téléphonie mobile. Celui des smartphones est en croissance continue depuis son apparition et les études menées par GFK à cet égard en sont la meilleure preuve. Le consommateur algérien, très fervent des nouvelles technologies, participe activement dans cette progression du moment qu'il nous incite toujours à développer de nouveaux modèles qui répondent le mieux à ses attentes et exigences.

**Quel téléphone Optimus se vend le mieux ?**

Les modèles Optimus appartiennent à une belle série de smartphones dotés d'un design fin et élégant répondant aux attentes du consommateur algérien selon son budget. Optimus Me représente la Star pour les moyennes bourses tandis que pour le haut de gamme, l'Optimus 3D attire toutes les attentions et séduit énormément.

**Un mot pour convaincre le consommateur de s'équiper d'un smartphone LG plutôt qu'un smartphone d'une autre marque. Qu'ont les smartphones LG de plus que ceux des autres constructeurs ?**

De prime abord, la gamme de smartphones qu'offre LG se différencie et se distingue par son aspect externe rehaussé par un design des plus attrayants. Ajouter à cela, les diverses options et fonctionnalités qu'offrent ces modèles, je citerais comme exemple une interface conviviale et des spécificités techniques particulières. Nous offrons également dans cette catégorie le meilleur rapport qualité/prix. Le consommateur algérien, fin connaisseur de nos produits, reconnaît leur qualité et les a vite adoptés.

**Pour conclure, pouvez-vous nous dire quels sont les objectifs et priorités de LG Mobile Algérie ?**

Le consommateur algérien constitue notre priorité N° 1. Pour cela, nous continuerons à déployer tous les efforts et tous les moyens susceptibles pour nous permettre de satisfaire tous ses besoins aussi exigeants soient-ils. Nous nous efforcerons également d'être à l'écoute de tout ce qui pourrait l'intéresser afin de le mettre au diapason des technologies qu'offre LG au niveau mondial.



## Samsung lance son Player Mini 2

■ Samsung a levé dernièrement le voile sur son Champ Deluxe qui portera aussi le nom de Player Mini 2 et qui viendra succéder au Player Mini S5570. Un entrée de gamme qui porte bien son nom...

Le sud-coréen Samsung a confirmé récemment la sortie d'un tout nouveau smartphone baptisé Player Mini 2. Un téléphone aux fonctionnalités plutôt correctes et au format mini. Doté d'un écran tactile résistif de 2.8 pouces affichant une résolution de 240 x 320 pixels, le terminal embarque également un capteur numérique de 1.3 mégapixels incluant le mode vidéo. Avec un design métal, il intègre une mémoire de 20 Mo extensible via carte microSD jusqu'à 16 Go, une radio FM, un lecteur MP3, une autonomie de 15 heures en conversation et de 500 heures en mode veille. Il est quadribande EDGE mais absence de la 3G. Présence en revanche du Bluetooth 3.0 et de la



messagerie instantanée ChatOn. Ses dimensions : 101.8 x 55 x 12.2 mm pour un poids de 89 grammes.

## Samsung s'associe à Jays

Vous voulez du bon son, vous en aurez. Samsung vient en effet de s'associer à la marque audio suédoise Jays. Un peu comme HTC et son partenariat avec la marque Beats Audio et comme Nokia et son association avec Monster, Samsung décide de vraiment mettre en avant les qualités audio de ses produits. Attention, il ne s'agit pas d'un partenariat à long terme mais d'un simple essai en Corée tout d'abord et sur un mois. Certains smartphones de l'enseigne sont vendus actuellement en pack avec un exemplaire de v-Jays, un casque de 59 grammes pliant. Si le succès est au rendez-vous, le sud-coréen envisagera un partenariat mondial avec Jays.



## Le Samsung Galaxy S Advance officialisé

■ C'est une version beaucoup plus avancée du Galaxy S que nous propose le sud-coréen Samsung qui vient d'officialiser son Galaxy S Advance.



D'abord disponible en Russie, le Galaxy S Advance de Samsung devrait faire sensation lors du Mobile World Congress 2012. Embarquant un écran Super AMOLED de 4 pouces affichant une résolution de 480 x 800 pixels, ce terminal intègre un processeur Dual Core cadencé à 1 GHz, une mémoire RAM de 768 Mo, une capacité de stockage de 8 ou 16 Go extensible jusqu'à 32 Go, un capteur numérique de 5 mégapixels avec autofocus et géotagging, le Bluetooth 3.0 et le WiFi. Il tourne sous Android 2.3 Gingerbread avec interface TouchWiz du constructeur. Les dimensions de la bête restent correctes : 123.2 x 63 x 9.7 mm pour seulement 120 grammes.

## HTC Velocity: un smartphone 4G bientôt disponible

■ HTC vise le marché européen en officialisant son Velocity, un smartphone 4G qui devrait bientôt débarquer en Europe.



Tournant sous Android 2.3 Gingerbread, le Velocity de HTC dispose d'un écran tactile de 4.5 pouces affichant une résolution de 540 x 960 pixels. Disponible en blanc et pour le moment réservé au marché allemand, il intègre un processeur Dual Core cadencé à 1.5 GHz, 1 Go de

RAM, une mémoire interne de 16 Go extensible jusqu'à 32 Go via carte microSD, le Bluetooth 3.0, le WiFi, une puce A-GPS, et bien évidemment la compatibilité LTE. Son appareil photo numérique affiche une résolution de 8 mégapixels au dos et de 1.3 mégapixels en façade pour la visioconférence.

## Motorola dévoile son Gleam+

■ Un nouvel entrée de gamme à clapet vient compléter la gamme de Motorola. Permettez-nous de vous présenter l'heureux successeur du Gleam, le Gleam+.

C'est un entrée de gamme à clapet que Motorola vient d'officialiser, le Gleam+, proposant un design original et un style plutôt tendance. Notez un écran LCD de 2.8 pouces affichant une résolution de 240 x 400 pixels et un écran externe composé de 144 LED permettant l'affichage de statuts basiques. Son interface est claire et facile à utiliser. Le terminal embarque aussi un appareil photo numérique de 2 mégapixels avec zoom numérique, une mémoire interne de 50 Mo extensible jusqu'à 16 Go via carte microSD, les connectivités USB et Bluetooth 2.1, un port jack 3.5 mm, une autonomie de 5 heures en communication et de plus de 400 heures en mode veille, un lecteur MP3, la radio FM,...



## Les meilleures applications gratuites du mois

### Sur Android

#### Wikipédia



La référence des encyclopédies en ligne est disponible depuis le mois de janvier sur Android Market. Une application très complète, qui contient 20 millions d'articles en 280 langues. Une barre de recherche permet d'accéder au sujet de son choix, et il est possible de sauvegarder un article sur son smartphone pour pouvoir le lire même sans connexion. Autre possibilité, afficher des informations de Wikipédia sur une carte Google Map, idéal lorsque vous visitez une ville.

#### Fax App



Fax App permet de faxer des documents (textes, photos, PDF) depuis son smartphone vers un fax traditionnel. Vous pourrez suivre vos documents faxés, et avoir la confirmation qu'ils ont bien été reçus.

#### Handy scanner Free PDF Creator



Cette application transforme vos photos en fichiers PDF prêts à être imprimés. Vous pourrez également modifier vos scans grâce à divers outils.

### Sur iPhone

#### Cloud On



Vous rêvez d'avoir Microsoft Office sur iPhone ? Cloud On l'a fait. Un préalable: avoir un compte Dropbox. Ensuite, vous pourrez gérer vos fichiers stockés sur Dropbox directement depuis votre iPhone, mais aussi et surtout utiliser Word, Excel ou encore Power Point depuis votre mobile !

#### Télé Loisirs



Sans doute la meilleure application de programme TV. Vous y trouverez toutes les chaînes françaises, suisses et belges, avec des informations complètes sur les programmes diffusés.

#### Egg Punch



Ce jeu a été le plus téléchargé aux Etats-Unis sur l'Apple Store, dans la semaine du 6 au 12 février. Il consiste à guider un petit oiseau à travers différents niveaux, afin de l'aider à retrouver ses plumes.



## Nul n'échappera à la **Timeline** !

Sara Nadia MEHCHEM ■

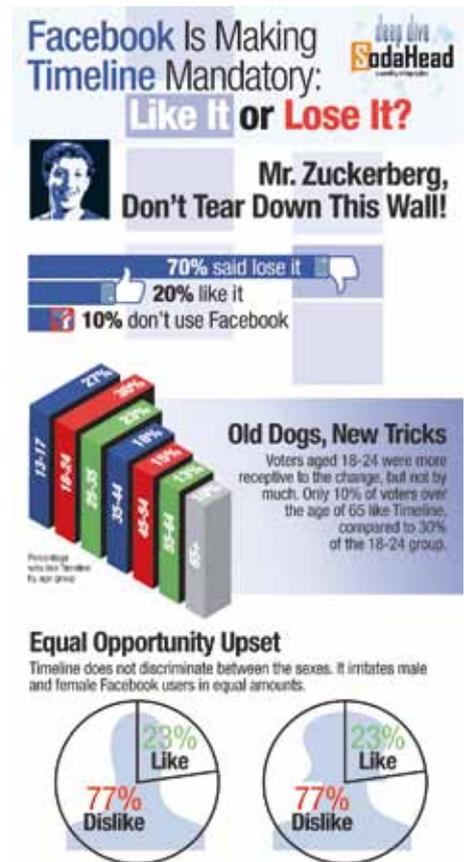
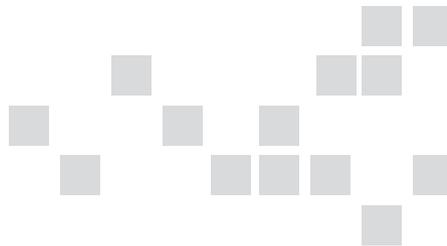
■ Annoncée lors de la conférence F8 et imposée à tous depuis quelques jours, la Timeline déchaine la Toile et est vécue comme un véritable chamboulement par la plupart des utilisateurs. Nombreux sont ceux qui cherchent désespérément à revenir à l'ancienne version enviant même ceux qui, pour quelques temps encore, profitent de l'ancienne interface.

### Le nouveau format de Mark inquiète plus qu'il ne déplaît

D'après une étude réalisée par SophosLabs, une entreprise spécialisée en sécurité informatique, 70% des utilisateurs déclarent détester la Timeline. Et pourtant, cette réaction n'est pas due qu'aux changements esthétiques, pour

51% des répondants cette nouvelle interface inquiète. Les données et informations partagées étant de plus en plus exposées ne rendent-elles pas publiques les informations personnelles ?

Aimée ou pas, il va falloir s'y faire, car le changement est à l'heure actuelle définitif, alors pourquoi ne pas en profiter pour revoir ses options de confidentialité mais aussi faire le tri de ce qui a été dit et partagé.



## Brève du web

LinkedIn double son chiffre d'affaires

**LinkedIn**

Le réseau social professionnel enregistre des résultats records! Au dernier trimestre 2011, le chiffre d'affaires a atteint 16.7 millions de dollars pour un bénéfice net de 6.9 millions de dollars.

Créée en 2003, la société californienne, introduite en Bourse en mai 2011, revendique désormais plus de 150 millions

de membres dans 200 pays et poursuit son extension internationale, en ouvrant de nouveaux bureaux au Japon, en Inde et au Brésil.

Belle croissance pour le réseau social de Google



Six mois après sa création, Google+ aurait dépassé les 100 millions d'utilisateurs en ce mois de février, une augmentation de 10% en moins d'un mois. Selon les estimations, Google+ devrait atteindre les 400 millions d'utilisateurs d'ici la fin de l'année.

3 millions d'utilisateurs algériens sur Facebook



L'Algérie compte désormais **3 177 080 d'utilisateurs**, soit une progression de plus de 700 000 membres au cours des six derniers mois.

Avec un taux de pénétration de 9.19% et un taux de croissance de 16.73%, l'Algérie se positionne 44ème au classement global, dépassant ainsi la Tunisie d'une place.

Une Timeline pour les pages



Info ou intox ? La Timeline devrait très prochainement faire son apparition sur les fan pages.

Cette mise à jour devrait permettre aux marques de profiter des nouvelles fonctionnalités de l'Open Graph pour développer différentes applications et proposer de nouvelles interactions avec leurs fans et ainsi mieux cibler les publicités diffusées sur le réseau

## Top 10 des marques sur Facebook Arrêté au 18 février 2012

Fan page	Communauté	URL
<b>Nedjma</b>	162 957	<a href="https://www.facebook.com/NedjmaOfficielle">https://www.facebook.com/NedjmaOfficielle</a>
<b>Renault Algérie</b>	110 433	<a href="https://www.facebook.com/RenaultAlgerie">https://www.facebook.com/RenaultAlgerie</a>
<b>Djezzy</b>	105 067	<a href="https://www.facebook.com/djezzy">https://www.facebook.com/djezzy</a>
<b>Mobilis</b>	87 631	<a href="https://www.facebook.com/MobilisOfficielle">https://www.facebook.com/MobilisOfficielle</a>
<b>Sony Ericsson Algérie</b>	39 772	<a href="https://www.facebook.com/SonyEricssonAlgerie">https://www.facebook.com/SonyEricssonAlgerie</a>
<b>Dacia</b>	22 260	<a href="https://www.facebook.com/Dacia">https://www.facebook.com/Dacia</a>
<b>Kia Motors Algérie</b>	14 935	<a href="https://www.facebook.com/pages/KIA-MOTORS-ALGERIE/116774068399620">https://www.facebook.com/pages/KIA-MOTORS-ALGERIE/116774068399620</a>
<b>Fanta Algérie</b>	12 113	<a href="https://www.facebook.com/fantaalgerie">https://www.facebook.com/fantaalgerie</a>
<b>Hamoud Boualem</b>	11 156	<a href="https://www.facebook.com/Rire.Avec.Hamoud.Boualem">https://www.facebook.com/Rire.Avec.Hamoud.Boualem</a>
<b>Samsung Mobile Algérie</b>	7370	<a href="https://www.facebook.com/samsungmobilealgerie">https://www.facebook.com/samsungmobilealgerie</a>

Alors que Nejdma maintient sa position de leader, Djezzy perd une place et se fait évincer par Renault Algérie qui reprend la 2ème position. Mobilis continue sa progression et se maintient à la 4ème place.

Aucun changement pour Sony Ericsson, Dacia Algérie et Kia Motors qui maintiennent leur 5ème, 6ème et 7ème position. Fanta gagne une place dans le classement du mois de février faisant reculer Hamoud Boualem à la 9ème position. Samsung demeure la lanterne rouge en dernière position.

Vous êtes une marque ou community manager d'une marque, envoyez-nous votre page à : [sara@medncom.com](mailto:sara@medncom.com)

## NessNews, le média citoyen algérien

Driss MERABTENE ■

■ Un nouveau venu vient d'enrichir le paysage des sites algériens: NessNews, le premier site dédié au journalisme citoyen en Algérie, a ouvert ses portes ce mois-ci.

L'équipe qui a créé NessNews n'est autre que celle qui est derrière la page Facebook «Envoyés Spéciaux Algériens», créée en juillet 2010 et bien connue des internautes algériens. A l'origine de cette page, Younès Sabeur Chérif, un étudiant de 23 ans en sciences politiques et relations internationales à l'université d'Alger III, rejoint un an plus tard par Abderrahmane Semmar, 27 ans, et journaliste de profession. Ensemble, ils gèrent cet espace consacré à l'actualité politique et sociale en Algérie, qu'elle soit nationale ou locale. La page est ouverte aux contributions des membres, qui envoient leurs photos, vidéos, articles ou témoignages, ce qui permet à Envoyés Spéciaux Algériens d'avoir une remarquable couverture de l'ensemble du territoire national. A l'image des sites Le Post, Rue89, ou encore AgoraVox, NessNews se positionne en tant que média mêlant journalisme professionnel et contenu participatif. Le site est ouvert à tous ceux qui souhaitent partager un



contenu lié à l'actualité en Algérie et au Maghreb. Aujourd'hui, Envoyés Spéciaux Algériens compte plus de 95 000 membres, et NessNews entend profiter de ce succès pour s'imposer

comme une source d'information majeure du web algérien, et pour faire prendre conscience aux internautes qu'ils peuvent être eux-mêmes les acteurs de l'information.

### Interview de Younès Sabeur Chérif et Abderrahmane Semmar

#### «Comment est née la page «Envoyés Spéciaux Algériens» ?

Cette page a été créée en juillet 2010 au moment où personne ne se doutait que Facebook sera un facteur de mobilisation et de changement important en Algérie et dans le monde arabe. C'est un espace où chaque internaute algérien peut diffuser une information et traiter de l'actualité de son quartier, de sa ville ou de sa région. L'ambition d'Envoyés Spéciaux Algériens a été dès le départ de rassembler la plus grande communauté de

reporters citoyens, avec comme credo : «L'info qui manque». Nous avons toujours cherché à libérer la parole citoyenne sur l'actualité nationale, afin de permettre aux Algériens de prendre eux-mêmes en charge leur besoin de s'informer. Ainsi, dès l'été 2010, les premiers adhérents de la page ont commencé à diffuser leurs témoignages, leurs vidéos et photos sur tous les faits qui marquent leur vie quotidienne. Au fur et à mesure, les échanges

se sont faits plus intenses et des journalistes citoyens ont commencé à émerger sur Facebook, avec comme mission de donner cette info qui manque cruellement dans les colonnes de notre presse nationale.

#### «Rassembler la plus grande communauté de reporters citoyens»

Lors des émeutes de janvier 2011, Envoyés Spéciaux Algériens a fait un énorme Buzz sur la Toile grâce aux contributions citoyennes de ses fans, qui n'ont pas cessé de signaler la moindre évolution de ces jours troubles qui ont marqué toutes les



régions du pays. Et depuis, la page est devenue incontournable tant pour le citoyen lambda que pour la presse nationale ou internationale.

### La page compte plus de 95.000 membres aujourd'hui. Comment expliquez-vous ce succès ?

Ce succès s'explique par la persévérance et le travail acharné de notre communauté, qui grandit de jour en jour sur la Toile. Ce sont de véritables journalistes citoyens, qui militent pour une information indépendante, libre et crédible. Grâce à la réactivité de nos adhérents, et grâce aux administrateurs qui ont toujours veillé pour que la page soit à la hauteur de ses engagements, Envoyés Spéciaux Algériens a fini par gagner une popularité impressionnante auprès des internautes algériens.

### Comment vous est venue l'idée de créer NessNews ?

Face aux témoignages de confiance et les encouragements des fans, nous avons éprouvé la nécessité de créer un site web qui concrétisera notre rêve de mettre en place le premier portail dédié au journalisme citoyen sur le Web en Algérie et au Maghreb. L'objectif est de se doter d'un média participatif, qui offrira la possibilité aux internautes algériens et maghrébins de couvrir par leurs propres moyens l'actualité de leurs régions et de leurs pays sans avoir à subir la campagne médiatique, souvent biaisée, de la presse traditionnelle. Le citoyen doit devenir un acteur à part entière dans le traitement de

«Sur NessNews, l'internaute sera lui-même un acteur de l'information»



l'information et sa diffusion, afin que la citoyenneté devienne un facteur de démocratisation de la vie publique. Nous espérons que cette initiative puisse contribuer à l'ouverture du paysage médiatique sur les préoccupations réelles des citoyens.

### Que peut-on trouver dans NessNews ?

Sur NessNews, l'internaute dispose d'un espace où il peut créer sa propre information, partager sa vision de l'actualité, développer ses points de vue sur toutes les facettes de la vie quotidienne dans son pays, commenter les faits divers ou tout simplement faire découvrir sa région, ses coutumes et traditions. NessNews est un espace médiatique sans tabous et sans interdits. Sur NessNews, l'internaute sera lui-même un

acteur de l'information et il n'aura plus à la subir comme c'était le cas auparavant.

### Ce site est-il la continuité de la page Facebook ou sera-t-il une entité à part ?

Il s'agit bel et bien d'une continuité car après la réussite de la page, il était temps pour nous de passer à une étape supérieure, plus professionnelle. Sur Facebook, nous étions enfermés dans une bulle. Avec un site internet, nous aurons l'opportunité de découvrir les abysses de cet océan qu'est le Web. En plus, nous tenons à ce que d'autres internautes, qui ne nous connaissent pas encore sur Facebook, découvrent notre concept et se joignent à nous dans cette nouvelle aventure. Lorsqu'un bébé grandit, il devient nécessaire de l'élever pour qu'il devienne mature et raffiné... Tout le secret de la réussite passe par là.



## Pendant ce temps, dans le microcosme vidéo-ludique...

■ Par ici pour les jeux ! Ils sont beaux, ils sont frais, et y'en a pour tout le monde! Ce Février ressemble à une foire du hit, une abondance de softs de très bonne facture vient en effet perturber le budget du gamer lambda qui, selon les statistiques de Steam, vient de passer 75 heures en moyenne sur Skyrim. Il est donc grand temps de changer d'univers ludique, et pour ce faire, une flambée de propositions vient nous faire les yeux doux.

Oussama ZIOUCHI

### Le Glitch en cours de démocratisation

Avant de nous attaquer au casting des prétendants du mois, il est de bon temps de parler du Glitch. La force d'une console tient (dans la logique de notre marché) à la qualité de son piratage. Le Glitch est une façon "ultime" de pirater la Xbox 360. Cette technique existe depuis quelques mois dans le monde, et elle commence à s'installer chez nous. Le retard est dû à la complexité apparente du processus, qui requiert l'achat d'une puce, puis une série de manipulations longues et accusant un certain taux de fails\*. Toutefois, dans certains magasins, la technique est de mieux en mieux maîtrisée et permet de proposer le Glitch pour une somme variant autour de 6 000 DA (la puce est importée à 27 euros l'unité). Contrairement aux autres méthodes de hack, le Glitch permet de profiter des DLC\*, qui jusque-là étaient inaccessibles pour le joueur algérien. Il y a aussi moyen d'accéder au multijoueur online, aux jeux Xbox live Arcade, mais aussi à l'émulation de jeux issus d'autres consoles, notamment la Xbox première du nom. Avec le Glitch, la 360 peut démarrer les jeux installés sur son disque dur sans utiliser de DVD (il suffirait alors d'emprunter un DVD de chez un ami pour pouvoir jouer, sans lui confisquer la galette). La durabilité du Glitch est aussi supérieure à celle des autres méthodes qui requièrent des mises à jour régulières. La version LT 2.0 commence en effet à tirer vers sa fin de vie, et beaucoup de joueurs risquent de basculer vers le Glitch plutôt que d'opter pour la version LT 3.0.

Tous les joueurs Xbox 360 finiront probablement par adopter cette technologie. En attendant, que vous soyez du bord Sony et sa PS3, ou Microsoft et sa 360, les sorties du mois ne manqueront sûrement pas de déchaîner vos passions.



### Top 10

#### Silent Hill : Downpour

Thriller psychologique et fantastique, Silent Hill est une licence de poids dans l'univers vidéo-ludique, représentant une approche intelligente et dérangeante du jeu d'horreur, quand d'autres font dans la violence nue. La saga a connu des épisodes en demi-teinte et compte sur ce Downpour pour retrouver de sa superbe. Exercice partiellement raté, que seul un public averti peut finalement assumer.

fond et originales sur la forme (bien que certains relèveront l'influence de Crisis ou Deux Ex), le gameplay simple et intuitif fait la part belle au multijoueur. Allons-nous pour autant nous souvenir de ce soft ? Les chances sont faibles mais seul l'avenir nous le dira.

#### Catherine

Un OVNI vidéo-ludique est en approche. Catherine est le produit d'un esprit aussi dérangé que génial qu'il est dur de résumer en 3 lignes. Il s'agit d'un jeu de réflexion à l'identité graphique forte qui vous mettra dans la peau d'un trentenaire à la vie sentimentale chaotique. La fidélité, l'érotisme et les puzzles sont au cœur de ce voyage dans les limbes d'un auteur à la folie bien japonaise. Catherine ne plaira pas à tout le monde, la difficulté est qu'il faudra l'essayer soi-même pour s'en faire une idée. Pour un public adulte averti.

#### Metal Gear Solid HD Collection

Electronic Arts nous sert un bon gros FPS comme on les aime. Syndicate réinterprète un jeu éponyme sorti en 1993 et le fait muter du genre « stratégie » au gros bourrinage. Univers futuriste et armes technologiques classiques sur le



## Syndicate

Electronic Arts nous sert un bon gros FPS comme on les aime. Syndicate réinterprète un jeu éponyme sorti en 1993 et le fait muter du genre « stratégie » au gros bourrinage. Univers futuriste et armes technologiques classiques sur le fond et originales sur la forme (bien que certains relèveront l'influence de Crisis ou Deux Ex), le gameplay simple et intuitif fait la part belle au multijoueur. Allons-nous pour autant nous souvenir de ce soft ? Les chances sont faibles mais seul l'avenir nous le dira.

## The Darkness II

L'autre gros FPS du mois, The Darkness II, reprend l'univers fantastique, sombre et violent de son prédécesseur. Toutefois, le gameplay prend un virage inattendu vers plus d'action, plus de frénésie, qui risque de désolidariser les fans de la première heure. Certainement le prix à payer pour bénéficier d'un flot ininterrompu de gamers en quête de FPS solide et caractériel. Le plaisir du jeu est bien présent, c'est l'essentiel.

## NeverDead

Le « jeu de tir à la troisième personne » est le nouveau « jeu de plateforme », comprenez qu'il s'agit d'un genre surreprésenté ou tout ou presque a été tenté. Les différences notables entre les TPS de ces deux dernières années ne relèvent quasiment plus que de l'environnement graphique. Dans ce contexte, NeverDead innove en vous mettant aux commandes d'un personnage...particulier. Si immortel qu'il peut se démembrer puis se réparer ou faire pousser de nouveaux organes, et il faudra bien cela pour corriger les hordes d'ennemis qui

vous attendent dans le jeu. Une curiosité au potentiel de défoulement garanti qu'il est bon d'expérimenter... juste pour le plaisir de n'être plus qu'une tête qui roule, si vous en avez toujours secrètement rêvé.

## Asura's Wrath

L'autre défouloir du mois, Capcom nous sert un soft sur lequel il serait bon de revenir avec plus de recul. Asura's Wrath est une sorte de God of War ancré dans la mythologie Niponne. Il rutile, sent bon le chef d'œuvre, et mérite d'être testé avec un soin particulier.

## Soul Calibur V

On rentre dans le top 3 avec un nième Soul Calibur. Du jeu de versus dans la plus pure tradition de la saga, et diantre que c'est efficace ! Le gameplay retravaillé apporte plus de punch aux combats. Le jeu atteint des sommets graphiques et bénéficie d'un semblant de scénario qui réussit avec une logique toute Soul Caliburienne d'introduire le personnage d'Ezio Auditore (Assassin's Creed) dans le casting du jeu ! La pauvreté relative du contenu sera certainement suppléée par des DLC...enfin, espérons.

## Final Fantasy XIII-2

Faisons court et efficace : ce Final Fantasy fait passer son prédécesseur pour une blague de mauvais goût. Gommant la quasi-totalité des défauts de FF XIII, cet épisode propose un scénario enrichi par la notion de voyages temporels, intègre des éléments de gameplay perfectionnés et un monde moins linéaire que celui de son aîné. Un FF ne peut être décrit en quelques lignes, et celui-là restera comme le grand retour de la plus grande licence de RPG japonais de notre ère vidéoludique.

## Les Royaumes d'Amalur : Reckoning

N'est pas Skyrim qui veut. Amalur est un RPG truffé de bonnes idées, pour l'essentiel parfaitement réalisées. Il vous emmènera dans un monde vaste et fascinant, aux commandes d'un personnage que vous forgez à votre image d'une façon très proche de ce que proposent les meilleurs RPG ouverts. La vue à la troisième personne et la pâte graphique ne sont pas sans rappeler Fable, sauf qu'Amalur fait clairement mieux que les deux derniers épisodes de Fable, ce qui en fait une expérience riche et longue à tenter absolument. Les combats sont on ne peut plus dynamiques et le scénario invite à la réflexion sur la notion de la destinée et du libre arbitre. Une jolie réussite qui souffre toutefois d'un level design pas si ouvert que cela ainsi que d'une écriture qui ne peut concurrencer les FPS de Bethesda, défauts mineurs du chipoteur du dimanche qui ne doivent pas vous faire manquer l'expérience.

## Dico Ludique

**DLC:** DownLoadable Content, ou contenu téléchargeable. Le DLC peut prendre plusieurs formes (des personnages en plus, de nouveaux niveaux,...) notamment celle d'épisodes entiers de jeux aussi fameux que Mass Effect. Jusque-là, puisqu'il faut un compte « réglo » et la possibilité de payer en ligne, les joueurs algériens ont du faire le deuil du DLC. Le Glitch permet un nouvel espoir.

**Fail:** Echec en anglais (et en bon français de geeks), le Glitch ne représente aucun danger pour la console, mais il faut parfois s'y remettre à plusieurs fois avant que cela ne réussisse.



## Football Manager

■ Référence absolue des jeux vidéo de gestion footballistique, la série Football Manager vous propose de vous glisser dans la peau d'un entraîneur de football, ou plus exactement d'un «manager» qui correspond à la conception britannique du poste.



Tel un Alex Ferguson ou un Arsène Wenger, lorsque vous prendrez en main une équipe, vous vous occuperez non seulement de l'aspect sportif (entraînements, choix tactiques, composition d'équipe), mais aussi des transferts de joueurs, de gérer la masse salariale, négocier les contrats des joueurs,... voire même, si vous le souhaitez, gérer l'équipe réserve et l'équipe junior.

Football Manager est une idée des frères anglais Paul et Oliver Collyer, qui souhaitaient avoir un jeu de football où il n'est plus question d'incarner les joueurs mais l'entraîneur. Ils créent la première version du jeu en 1992, sous le nom de Championship Manager (en français L'Entraîneur), qui se caractérise par un souci évident de réalisme, avec la présence des différents aspects de la vie d'un club: entraînements, tactique, recrutement,... Tout est déjà là. Ce choix se fait au détriment de l'aspect graphique, particulièrement minimaliste, et qui lui a longtemps valu les critiques de ses détracteurs. Les matchs sont ainsi représentés

par des textes décrivant l'action, et il faudra attendre 2002 pour voir la modélisation des matchs en 2D, puis 2009 pour l'arrivée de la 3D.

Les éditions suivantes vont permettre au jeu d'enrichir sa base de données, grâce à un réseau de collaborateurs partout dans le monde et aux fans du jeu qui transmettent des informations, statistiques, transferts des clubs de leurs régions. Sa base de données est aujourd'hui considérable: près de 400 000 joueurs et staff et 20 000 équipes sont recensées ! Ce qui en fait son atout numéro un par rapport à la concurrence. Même des clubs professionnels avouent la consulter. Le club anglais d'Everton a d'ailleurs signé un contrat en 2009 avec le développeur du jeu, Sports Interactive, afin d'avoir accès à la base de données complète du jeu.

Après 12 éditions de Championship Manager entre 1992 et 2003, Sports Interactive change d'éditeur et passe d'Eidos à Sega. Le jeu change alors de nom pour devenir Football Manager à partir de 2004.

Le dernier-né de la série, Football Manager 2012, propose pas moins de 120 championnats jouables dans 51 pays, des plus prestigieux (Angleterre, Espagne, Italie) aux plus confidentiels (Islande, Pérou, Malaisie). Un seul championnat africain est disponible, celui de l'Afrique du Sud, mais il est possible d'activer le championnat algérien, ou n'importe quel autre qui n'est pas disponible, via l'éditeur fourni avec le jeu. Vous pourrez ainsi diriger le MC Alger, la JS Kabylie, ou encore l'ES Sétif, disputer le championnat national ou encore une coupe d'Afrique. Vous pouvez également choisir de diriger l'équipe nationale, pour la mener, avec beaucoup de patience bien entendu, jusqu'au titre de champion du monde.

Pour beaucoup de néophytes, Football Manager paraît assez austère au premier abord, la faute à un contenu si énorme qu'il est difficile de s'y retrouver à travers tous les menus et les possibilités offertes. Mais une fois cette première barrière franchie, le jeu devient tout simplement addictif ! Vous passerez des heures à façonner votre équipe, effectuer des transferts, travailler votre tactique idéale, afin de former l'équipe la plus compétitive et gagner un maximum de titres. Les plus endurcis apprécieront des challenges plus ardues, comme prendre une équipe amateur et la mener jusqu'aux sommets. Le réalisme est si poussé, qu'une mauvaise communication en conférence de presse, ou une gestion de groupe trop stricte, peut plomber le moral d'un joueur, ou même de l'équipe toute entière. Seule une bonne gestion de votre équipe fera de vous un manager à succès !

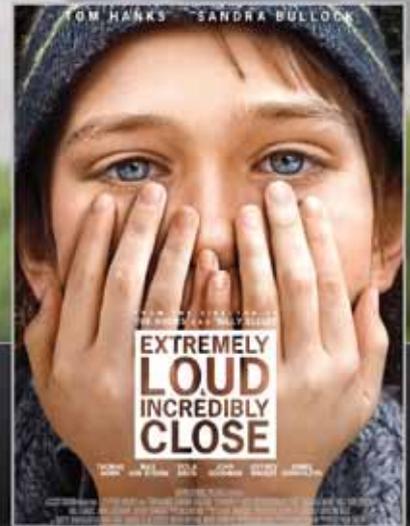
D.M.



## Extrêmement fort et incroyablement près

Réalisé par : Stephen Daldry.  
Avec : Tom Hanks, Thomas Horn, Sandra Bullock,...  
Genre : Drame.

Un an après la mort de son père dans les attentats du 11 septembre, Oskar Schell, 9 ans, trouve une clé. Il part alors à la recherche de la serrure dans la ville de New York...



### Les sorties de ce mois

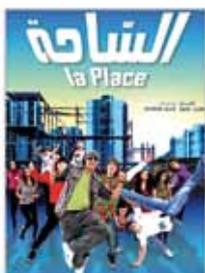
#### La Dame de fer



**Avec: Meryl Streep, Jim Broadbent, Susan Brown,...**

Margaret Thatcher, première et unique femme Premier ministre du Royaume-Uni (de 1979 à 1990), autrefois capable de diriger le royaume d'une main de fer, vit désormais paisiblement sa retraite imposée à Londres. Agée de plus de 80 ans, elle est rattrapée par les souvenirs.

#### La Place



**Avec: Amine Boumediene, Karim Zenimi, Habib Aïchouche,...**

Au cœur d'une cité neuve, un terrain non aménagé : La Place, qui devient source de problèmes, manque d'hygiène, manque de civisme. Les habitants décident de l'aménager : terrain de foot, centre commercial, espace vert, etc. Pendant ce temps, une minorité d'affairistes véreux manœuvre pour se l'approprier...

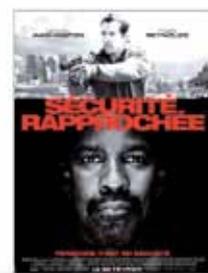
#### Dos au mur



**Avec: Sam Worthington, Elizabeth Banks, Jamie Bell,...**

Ancien flic condamné à la prison pour un vol dont il se dit innocent, Nick Cassidy a réussi à s'évader. Dans un célèbre hôtel de New York, il monte jusqu'à l'un des derniers étages et enjambe la fenêtre. Le voilà dehors, sur la corniche, au bord du vide... Lydia Mercer, négociatrice de la police, est chargée d'essayer de le convaincre de ne pas sauter.

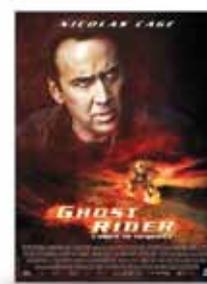
#### Sécurité rapprochée



**Avec: Denzel Washington, Ryan Reynolds, Vera Farmiga,...**

Tobin Frost est le traître le plus haï et le plus redouté de la CIA. Après avoir échappé au contre-espionnage pendant près de dix ans, il refait surface en Afrique du Sud. Lorsque sa cachette d'un faubourg du Cap est attaquée par un mystérieux commando, un jeune «bleu», Matt Weston, est obligé d'assurer seul sa fuite.

#### Ghost Rider : L'Esprit de Vengeance



**Avec: Nicolas Cage, Ciarán Hinds, Violante Placido,...**

Danny, jeune garçon porteur d'une prophétie, suscite la convoitise de Roarke, un homme mystérieux possédant de grands pouvoirs. On fait alors appel à Johnny Blaze pour se lancer à la recherche de l'enfant en lui proposant comme récompense de le libérer de son alter ego, le Ghost Rider. Poussé par le désir de lever sa malédiction et celui de sauver le garçon, le Rider parviendra-t-il à s'affranchir de la menace de Roarke ?

#### Underworld : Nouvelle ère



**Avec: Kate Beckinsale, Stephen Rea, Michael Ealy,...**

Depuis des siècles Lycans et Vampires se livrent une bataille sans merci. Mais les deux races sont à l'aube d'une ère nouvelle car les humains, qui ont récemment découvert leur existence, décident de cesser leurs conflits internes pour s'engager ensemble dans la lutte contre ce qu'ils considèrent comme des fléaux.



## Faire des vidéos d'écran en toute simplicité

Shérazade ZAIT ■

■ Screencast-o-matic est le logiciel idéal pour ceux qui veulent enregistrer des vidéos de leur écran en quelques clics. Ce logiciel ne nécessite aucune installation, il suffit simplement de se rendre sur le site de Screencast-o-matic. Vous pouvez en profiter de manière gratuite pour un enregistrement limité à 15min. Néanmoins, cela reste suffisant pour beaucoup d'usages d'autant plus que les options sont nombreuses et utiles.



### 01 Accès direct sans installation

Pour utiliser Screencast-o-matic, pas d'installation, pas de téléchargement, il vous suffit de vous rendre à l'adresse suivante: [www.screencast-o-matic.com](http://www.screencast-o-matic.com)

### 02 Lancement en un clic

Arrivé sur la page, vous pouvez voir un bouton bleu « Start Recording ». Un clic sur celui-ci et le logiciel est lancé. Un applet Java est nécessaire, il faudra donc certainement autoriser le lancement du plug-in afin que Screencast-o-matic fonctionne.

### 03 Réglage avant enregistrement

Après le court chargement de l'application, un cadre en pointillé s'affiche à l'écran. Il délimite la zone d'écran qui sera enregistrée. Vous pouvez la régler selon vos besoins en tirant sur les coins à l'aide de votre souris. Juste en dessous se trouvent les options d'enregistrement. Le premier bouton (rouge) est celui qui lancera l'enregistrement. S'en suit celui du microphone qui vous permet de choisir le périphérique d'enregistrement du son ou de couper le son (off). Le bouton suivant réglera le son du microphone. Le quatrième vous aidera à choisir une taille de vidéo prédéfinie allant de 640x480 au plein écran. Le bouton webcam vous permet d'incruster à l'écran la vidéo de votre webcam. Enfin, la croix annulera l'opération d'enregistrement.

### 04 Lancer l'enregistrement

Après avoir soigneusement réglé les différents paramètres précédemment cités, vous pouvez lancer l'enregistrement de la vidéo de votre écran en cliquant sur le bouton rouge. Vous pouvez mettre pause à tout moment en appuyant sur les touches Alt+P (ou bouton pause de la barre). Réappuyez sur

le bouton d'enregistrement pour reprendre. Vous pouvez recommencer depuis le début en cliquant sur Restart. Une fois votre enregistrement terminé, cliquez sur Done pour terminer la vidéo.

### 05 Aperçu et réglage de la vidéo

Une fois l'enregistrement terminé, plusieurs choix s'offrent à vous pour éditer votre vidéo. En cliquant sur Show advanced option, vous pouvez choisir de faire apparaître ou non la souris (show mouse cursor), ajouter un effet autour du curseur (show mouse halo), mettre en évidence les clics (show mouse clicks), couper le son, ou retirer la vidéo de la webcam. Grâce à l'aperçu, vous pourrez tester chacune de ces options avant la publication.

### 06 Choix de l'enregistrement

Quand vous êtes satisfait du résultat, vous pouvez sauvegarder votre vidéo en la stockant sur Screencast-o-matic (un compte est nécessaire). Ou bien la publier directement sur YouTube HD en spécifiant le titre, la description, les mots clés, catégorie, etc. Enfin, vous pouvez récupérer votre vidéo en la téléchargeant sur votre PC en choisissant parmi les formats MP4, AVI et Flv movie.



## La première plateforme de **photos** collaboratives

Shérazade ZAIT ■

■ Les plateformes collaboratives sont légions sur le Web, mais en voici une qui sort du lot par son concept original et pourtant tellement bien trouvé. Sharypic est parti de l'idée que lors d'un évènement (mariage, week-end, fêtes, etc), de plus en plus de personnes sont munies d'un appareil photo mais qu'une fois la fête terminée, il est difficile de rassembler toutes les photos. C'est là que Sharypic entre en jeu.

### Un site pour les gouverner tous,...

Sharypic permet de rassembler toutes les photos et les participants d'un même évènement en un seul lieu. Quelle que soit la manière dont les photographes choisissent de stocker leurs photos en ligne (Picasa, Flickr, Facebook,...), Sharypic offre la possibilité à tous de collaborer pour créer une galerie unique pour un évènement. Il est alors plus simple de récolter les meilleures photos et de les partager.

Pour les évènements personnels, tout un système d'autorisations très complet permet de gérer la confidentialité de vos albums. Ainsi, vous pouvez limiter les accès et les actions en attribuant à vos amis différents statuts comme consultant ou éditeur.



### ...un site pour les rassembler tous

Avec son interface soignée et sa

manipulation aisée, il est simple d'agrémenter ses albums. L'ajout de photos peut se faire rapidement à partir de votre ordinateur ou votre mobile. On peut aussi passer par d'autres services d'albums en

ligne comme Facebook, Picasa, Flickr et beaucoup d'autres. Sharypic permet aussi de commenter et d'éditer les albums. On retrouve facilement la liste des photographes ayant participé à l'alimentation de l'album ainsi que toute l'historique des ajouts. Et tout cela de manière très simple grâce à la barre latérale incontestablement bien pensée. Dans un tout autre usage, Sharypic est aussi un moyen de retrouver une multitude de photos concernant de grands évènements médiatisés, comme le CES 2012, le Paris Dakar 2012 ou encore la Coupe d'Afrique des Nations 2012. L'aspect collaboratif de Sharypic parfaitement élaboré crée un espace de diffusion complet et conviviale où la consultation des photos est agréable et plaisante. Au prochain évènement, n'hésitez pas, invitez vos amis et construisez ensemble un album photo collaboratif.

**www.sharypic.com**





## Alcatel associe high-tech et glamour

Le One Touch Glam 810 d'Alcatel vous plaira mesdames. En forme de poudrier, léger (93.8 grammes) et compact (70 x 70 x 16.8 mm), ce téléphone se dote d'un écran QVGA de 2.4 pouces affichant une résolution de 320 x 240 pixels avec clavier physique complet. Notez aussi un capteur numérique de 2 mégapixels, une mémoire interne de 50 Mo extensible via carte microSD jusqu'à 16 Go, une housse assortie fournie, un accès direct à Facebook et Twitter, la radio FM, le Bluetooth 2.1, une autonomie de 15 heures en conversation et de 570 heures en mode veille, et des couleurs sympas (rose ou argent).



## Il retrouve à Sétif son MacBook volé à Lyon !

# SITE DÉDIÉ AU VOLEUR DE MON MACBOOK

On l'a pas dit que voler c'était pas gentil?

Un MacBook volé à Lyon, retrouvé à Sétif deux mois plus tard... C'est l'incroyable histoire qui est arrivée à ce blogueur français, qui relate sa mésaventure dans <http://voleurdemac.wordpress.com>. Tout a commencé en octobre 2011, lorsqu'il se fait subtiliser son ordinateur portable dans un restaurant McDonald's de Lyon. Il active aussitôt le mode antivol de son ordinateur depuis son téléphone portable, grâce à l'application HiddenApp, qu'il avait installé préalablement sur son MacBook... Et puis, aucune nouvelle pendant deux mois. Jusqu'au jour où il constate que son MacBook a été allumé ! Grâce à HiddenApp, il constate que la personne qui utilise son portable habite à Sétif, qui peut être le voleur lui même où une personne ayant acheté l'appareil sur des circuits parallèles. Il reçoit également une photo de cette personne prise avec la webcam, ainsi que des captures d'écran, mais sans pouvoir récupérer son bien. Une même mésaventure est arrivée quelques mois plus tôt à un habitant d'Oakland (Etats-Unis), avec une issue plus heureuse pour lui, puisque le voleur de MacBook avait été arrêté par la police américaine, grâce aux informations récoltées par HiddenApp ! (<http://thisguyhasmymacbook.tumblr.com/>)

## Ce n'était qu'une plaisanterie...

■ Un jeune britannique de 28 ans s'est retrouvé devant Monsieur le Juge à cause d'une simple plaisanterie lancée sur Twitter...



Paul Chambers, un citoyen britannique ordinaire de 28 ans, s'est retrouvé devant le juge à Londres suite à un tweet qu'il aurait posté. On sait que critiquer son patron sur Facebook est risqué mais menacer de faire sauter un aéroport, il faut le faire ! C'est ce qu'a fait Paul Chambers. Résultat: huit heures d'interrogatoire, une condamnation de 1 000 livres d'amende en première instance, et un verdict qui sera rendu courant avril.

Rappelons le contexte. En janvier 2010, Paul Chambers décide de prendre l'avion pour rendre visite à une jeune demoiselle, Sarah Tonner. Manque de chance, ce jour-là, il neigeait beaucoup et l'aéroport a dû fermer ses portes. Enervé, le jeune britannique poste sur Twitter : « **Merde ! L'aéroport de Robin Hood est fermé. Vous avez une semaine pour déneiger ou je fais sauter l'aéroport!!** ». Il recevra une semaine plus tard la visite de cinq officiers de police qui saisiront ordinateur et téléphone du jeune homme et il sera ensuite condamné pour « avoir envoyé un message menaçant » violant ainsi le Communications Act de 2003 ! Il vaut mieux réfléchir à deux fois avant de tweeter un post, c'est un conseil...

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE MONSIEUR LE MINISTRE DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES  
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

# SICOM 2012

AU COEUR DES TECHNOLOGIES DIGITALES

DU 11 AU  
16 AVRIL  
2012

EME  
EDITION

WWW.SICOM-DZ.COM

SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE  
DE LA BUREAUTIQUE ET DE LA COMMUNICATION  
الصالون الدولي للاعلام الالي , الهكتبة و الاتصال  
Palais des Expositions - Pins Maritimes - ALGER

suivez le SICOM sur :



ORGANISÉ PAR :



PARTENAIRES :



INFOGRAMA  
Microsoft

n'tic  
Le Temps

emploiitic.com

ELKHEDMA.COM

emédia

# Concours Media Star 2012



## Nedjma lance la sixième édition du concours

### « Media Star » destiné aux journalistes professionnels algériens.

« Media Star » récompensera les meilleurs reportages, enquêtes, articles de fond (analyse, commentaire, éditorial et chronique), photos et dessins de presse, productions radiophoniques et télévisuelles, qui traitent du thème des **Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)**, de la problématique liée à leurs usages sociaux ainsi qu'à leur développement en Algérie. Le concours est ouvert aux travaux publiés et diffusés **entre le 08 mai 2011 et le 29 mars 2012.**

## Règlement du concours

**Art. 1 :** Le concours porte sur tout écrit publié, production radiophonique, télévisuelle, électronique diffusés dans les médias algériens **entre le 08 mai 2011 et le 29 mars 2012.**

**Art. 2 :** Le concours est ouvert à tous les journalistes professionnels de la presse écrite, électronique, radiophonique, télévisuelle ainsi que les agences de presse.

**Art. 3 :** Les travaux éligibles au concours doivent traiter des TIC et des questions liées à leurs usages sociaux ainsi qu'à leur développement en Algérie et sont comme suit :

- Les reportages ;
- Les enquêtes ;
- Les articles de fond dans la presse écrite et électronique ;
- Les dessins de presse ;
- Les photos-reportage ;
- Les productions radiophoniques et télévisuelles.

**Art. 4 :** Le concours récompense les candidatures retenues dans les catégories suivantes :

- Prix de la Presse écrite ;
- Prix de la Presse électronique ;
- Prix du Dessin de presse et Photo ;
- Prix Production Radiophonique ;
- Prix Production Télévisuelle.

**Art. 5 :** Sont exclus du concours : les comptes-rendus de conférences de presse, les articles de promotion des opérateurs, toutes formes de reportage publicitaire, les interviews, les reprises d'articles, de dépêches d'agences de presse et les travaux puisés du web.

**Art. 6 :** Chaque candidat ne peut participer qu'avec **un seul travail journalistique**. Un lauréat des précédentes éditions ne peut postuler qu'après un délai de **trois (03) ans** à compter de l'année de sa distinction.

**Art. 7 :** Les copies des travaux publiés et datés (**coupages de journaux et versions électroniques à l'appui**) et les enregistrements de productions radiophoniques (sur **CD**) et télévisuelles (sur **DVD**), doivent être déposés sous pli fermé **au plus tard le 29 mars 2012 à 17h**, à l'attention

du **Président du Jury Media Star 2012**, aux adresses suivantes :

- Région Centre : Wataniya Telecom Algérie, 66, Route de Ouled Fayet, Chéraga, Alger.
- Région Ouest : Avenue du 28 janvier 1958, Yaghouracem, Oran.
- Région Est : Zone industrielle Palma, Constantine.

Les travaux soumis au concours ne peuvent être restitués ou réclamés et tout dossier incomplet sera rejeté.

**Art. 8 :** Chaque postulant doit remplir un formulaire (téléchargeable aussi sur [www.nedjima.dz](http://www.nedjima.dz)) comportant les informations relatives à sa candidature. Pour les candidats des médias radiophoniques, télévisuels, électroniques et agenciers, **un document justifiant la date de la première diffusion du travail journalistique est requis**. Un accusé de dépôt est remis à chaque candidat.

**Art. 9 :** Tout candidat doit joindre un justificatif d'exercice de sa profession (**copie de la carte de presse ou certificat de l'employeur attestant de son identité, notamment pour les journalistes publiant sous pseudonyme**) et une photographie d'identité récente.

**Art. 10 :** Un jury composé de personnalités universitaires et des professionnels des médias sélectionnera les meilleurs travaux qui seront récompensés.

La composante, les travaux et les délibérations du jury demeurent confidentiels pour toutes les parties jusqu'à la proclamation officielle des noms des lauréats.

**Art. 11 :** Un prix récompense un lauréat de chaque catégorie mentionnée ci-dessus dans **l'article 4**.

**Art. 12 :** Les décisions du jury sont définitives et sans appel.

